



Centre de recherche sur la
régulation et le droit de la
gouvernance

Université de Sherbrooke

Rapport annuel 2021-2022



Index

En bref	3
Membres réguliers	5
Membres associés	8
Groupes de recherche associés	9
Partenaire de recherche	9
Professionnel·les de recherche	9
Étudiant·es de doctorat et de maîtrise au CrRDG	10
Chargé de projet	12
Plan d'action 2021-2024	13
Implication sociale	14
Au niveau de la communauté universitaire	14
Au niveau de la collectivité	14
Colloques	15
Cycle de conférences	17
Activités pour les membres du CrRDG	21
Journées d'études du CrRDG	21
Projets de recherche de nos membres	23
Effets indirects de l'activité maritimo-portuaire : hydrodynamique appliquée au transport sédimentaire et à l'environnement Projet « EMPHASE »	23
Gestion des barrages face aux changements climatiques et adaptation des communautés locales Étude de cas no. 1 Projet « Acclimatons-nous »	24
Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques	26
Gouvernance des forêts et changements climatiques Étude de cas no. 2	28
Co-construction d'une stratégie de mitigation des inondations à Rapide-Danseur en Abitibi	29
La gouvernance des réserves de biodiversité	30
L'interdisciplinarité dans la discipline juridique au miroir des disciplines : étude réflexive des représentations et des pratiques Canada-Belgique	30
Justice de proximité et Cours municipales	31
Étude 1 : Guillaume Rousseau et Samuel Grondin, Les réformes des cours municipales : vers une justice de proximité aux multiples dimensions, 21 janvier 2021 (15 000 \$)	31
Étude comparative sur la structuration de la santé publique au Canada et dans le monde	31
La gouvernance de proximité : compréhension de ses usages et de ses sens pour le droit	32
Étude d'effectivité de la certification équitable des bananes en République Dominicaine sur la liberté d'association	34

Étude d'effectivité de la certification des bananes en République Dominicaine et au Costa Rica : un nouveau modèle de régulation des pesticides	35
Étude des facteurs juridiques pouvant contribuer au faible déploiement de mesures favorables à la saine alimentation au niveau municipal au Québec	36
Décriminalisation : contours, mécanismes et effets	37
Guide et accompagnement personnalisé pour les plaideurs citoyens dans les cours de proximité de l'Estrie. Personne demanderesse : Clinique la Clé de vos droits	38
Le couplage de problématiques en environnement et en développement comme mode de prévention et de règlement des différends internationaux	39
Projet SMART – Socially Mobile Assistive Robots for Telecare and Daily Activities of Older Adults	40
Les enjeux éthiques entourant l'usage normatif et juridique du consentement en matière sexuelle	41
Publications de nos membres (2021-2022)	43
Conférences et communications de nos membres	46
Formation continue	49
Bibliothèque virtuelle	49
Alliances professionnelles	49
Bourse d'excellence du SAGE	49
Réseaux sociaux	49
Subventions obtenues	50
Subventions en attente de réponse	50
Subventions refusées	50
États financiers du 1 ^{er} mai 2021 au 30 avril 2022	52

En bref

Le Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG) a été créé et a obtenu sa reconnaissance en décembre 2015. Il a notamment été composé à partir du Groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnement (SAGE). Les activités du CrRDG ont débuté en février 2016 et son premier financement par la Faculté de droit a été versé le 1er mars 2016. Il est composé de dix-huit chercheur·es régulier·ères, qui sont professeur·es à l'Université de Sherbrooke, et de nombreux chercheur·es associé·es, principalement de la même université mais aussi, depuis peu, d'autres universités.

Le CrRDG vise à décloisonner les diverses branches du droit ainsi que les disciplines afin que les chercheur·es du centre partagent les réflexions et les avancées dans leurs différents domaines (santé, environnement, philosophie et théorie du droit) autour d'axes de recherche intégrateurs et transversaux reliés à l'évolution de la régulation et le développement du droit de la gouvernance.

Dans plusieurs domaines, notamment en environnement et en santé, de nouveaux enjeux apparaissent, liés à de profonds changements associés à des crises (climatique et sanitaire). Les appels à de nouveaux modes de gouvernance sont de plus en plus pressants. Dans ce contexte, le passage au droit de la gouvernance prend différentes formes. De nouveaux modes de régulation émergent et le droit se trouve transformé, tant dans ses sources et ses modes d'élaboration, que dans ses formes, son application et sa force. De plus en plus, le droit et l'éthique agissent de manière complémentaire, s'influçant mutuellement. Des transformations se constatent dans la multiplication des sources normatives (acteurs privés, ONG, organisations internationales), dans la diversification des normes et de leur nature (droit souple, droit procédural, droit processuel) et dans leur réception dans le système juridique (juridicité graduelle, garantie normative). On voit ainsi apparaître de plus en plus de normes souples ou négociées (codes, politiques, ententes).

La gouvernance, tant publique que privée, se développe rapidement comme alternative au mode traditionnel d'imposition et de contrôle de la norme juridique par l'État ; elle est définie ici comme un mouvement vers une décentralisation des pouvoirs, basé sur la transparence et l'implication accrue des acteurs publics et privés aux processus décisionnels, à la mise en œuvre et au suivi du droit substantif.

Le CrRDG s'est donné comme mission de recenser ces nouveaux changements, de les comprendre et de les analyser, d'en évaluer la portée et la longévité et finalement de les bonifier s'il y a lieu.



Comité de direction



Stéphane Bernatchez (2016 -...)

Professeur titulaire à la Faculté de droit. Il est spécialiste en droit constitutionnel (droits et libertés), ainsi qu'en philosophie et théorie du droit. Il est également chercheur associé au Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS) et chercheur au sein de l'axe Éthique, Gouvernance et Démocratie de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA).



Catherine Choquette (2016 -...)

Professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et professeure associée à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval, avocate et biologiste. Elle est spécialiste en droit et gouvernance de l'environnement, en modes alternatifs de prévention et de règlement des différends ainsi qu'en droit international de la santé et de l'environnement. Elle dirige également le Groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnement (SAGE) qui a été intégré au CrRDG.

Membres réguliers



Louise Bernier (2020 -...)

Professeure titulaire à la Faculté de droit. Elle est spécialiste dans les domaines du droit de la santé, de l'éthique biomédicale et du droit des personnes. Elle est également chercheure au centre de recherche sur le vieillissement et membre de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA).



Marie-Eve Couture Ménard (2016 -...)

Professeure agrégée à la Faculté de droit. Elle se spécialise dans les domaines du droit et de la gouvernance en santé publique et s'intéresse plus particulièrement aux politiques favorables aux saines habitudes de vie en milieu municipal, ainsi qu'à la régulation de la pandémie. Elle est également chercheure au sein du Groupe d'études sur les politiques publiques et la santé (GÉPPS+) et membre du comité d'orientation de l'axe Politiques publiques et santé des populations du Réseau de recherche en santé des populations du Québec.



Charles-Étienne Daniel (2019 -...)

Professeur adjoint en droit et technologies aux Facultés de droit et de génie et avocat. Il se spécialise sur la gouvernance du développement technologique. Il s'intéresse également aux usages et à l'éthique des technologies émergentes, aux données numériques et à l'intelligence artificielle. Il est membre collaborateur de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA).



Marie-Claude Desjardins (2016 -...) (en congé de maladie depuis 2019)

Professeure adjointe à la Faculté de droit. Elle est spécialiste des normes sociétales et environnementales régissant les entreprises et de certifications des produits du commerce équitable. Elle est chercheure au sein du SAGE. Elle est également membre associée de la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires (DDSA) et du Laboratoire pour la recherche critique en droit (LRCD).

Marie-Hélène Desmeules (2020 -...)

Professeure adjointe à la Faculté des lettres et sciences humaines. Elle est spécialiste en éthique et philosophie. Ses intérêts de recherche portent sur les enjeux éthiques entourant nos différents usages du consentement.



Marie-Hélène Dufour (2020 -...)

Professeure adjointe à la Faculté de droit et avocate, elle enseigne principalement le droit des obligations et le droit des contrats. Ses intérêts de recherche se situent en droit civil et, outre le droit de la construction, portent sur le droit des obligations et des contrats nommés ainsi que sur la théorie des contrats.



Véronique Fortin (2016 -...)

Professeure adjointe à la Faculté de droit et avocate. Titulaire d'une maîtrise en sociologie du droit et d'un doctorat en criminologie, droit et société, elle est spécialiste des approches sociojuridiques notamment dans le domaine pénal. Elle est également membre associée du Laboratoire pour la recherche critique en droit (LRCD) et de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS).



David Gilles (2016 -...)

Professeur à la Faculté de droit, David Gilles est spécialiste d'histoire du droit et plus particulièrement de l'histoire de la norme, de la justice et des modes de règlement des différends en Nouvelle-France. Il est également chercheur partenaire du Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS) et chercheur au sein du Groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnement (SAGE).



Robert P. Kouri (2020 -...)

Professeur titulaire à la Faculté de droit. Il est spécialiste du droit des obligations, du droit de la responsabilité civile et du droit et des politiques de la santé.



André Lacroix (2020 -...)

Professeur titulaire à la Faculté des lettres et sciences humaines. Il est spécialiste en éthique et philosophie.



Allison Marchildon (2020 - ...)

Professeure agrégée à la Faculté des lettres et sciences humaines. Elle est spécialiste en éthique et philosophie.



Jean-Frédéric Ménard (2019 -...)

Professeur adjoint à la Faculté de droit. Il est spécialiste de l'éthique clinique, de la bioéthique ainsi que du droit des personnes. Il est également membre du Centre de recherche interdisciplinaire en informatique de la santé et de l'équipe de recherche interdisciplinaire Voix de l'enfant : Études interdisciplinaires en éthique de l'enfance de l'Université McGill.



Pierre-François Mercure (2016 -...)

Professeur titulaire à la Faculté de droit. Il est spécialiste en droit international du développement et en droit international de l'environnement. Il est également chercheur au sein du SAGE et chercheur associé à la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaire de la Faculté de droit de l'Université Laval.



Guillaume Rousseau (2016 -...)

Professeur agrégé et, jusqu'au 31 décembre 2021, vice-doyen aux études et à l'innovation à la Faculté de droit. Il est spécialiste de droit municipal, de droit constitutionnel, de droit linguistique et de droit relatif aux religions. Il est également chercheur au sein du SAGE.



Stéphanie Roy (2021 - ...)

Professeure adjointe à la Faculté de droit. Elle est spécialiste en droit administratif, droit de l'environnement et gouvernance environnementale.



Édith Vézina (2016 - ...) (Secrétaire générale du syndicat des professeur-es de l'Université de Sherbrooke 2018-2019)
Professeure agrégée à la Faculté de droit et notaire. Elle est spécialiste de droit international privé et de procédures non contentieuses devant notaire.

Membres associés

Mylaine Breton, Professeure agrégée, Faculté de médecine et des sciences de la santé

Marie-Eve Carignan, Professeure agrégée, Faculté des lettres et sciences humaines, Département de communication

Alan Cohen, Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Département de médecine de famille

Suzanne Comtois, Professeure retraité, Faculté de droit

Marc D. David, Professeur titulaire, Faculté de lettres et sciences humaines, Département de communication

Mélissa Généreux, Professeure agrégée, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Département des sciences de la santé communautaire

Dominique Gravel, Professeur titulaire, Faculté des sciences, Département de biologie

Jie He, Professeure titulaire, École de Gestion

Isabelle Lacroix, Professeure agrégée, Faculté des lettres et des sciences humaines, École de politique appliquée

Robert Leconte, Professeur titulaire, Faculté de génie, Département de génie civil et de génie du bâtiment

Daniel Mockle, Professeur associé, Faculté de science politique et de droit, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal

Arthur Oulaï, Professeur agrégé, Faculté de droit

Mélanie Trudel, Professeure adjointe, Faculté de génie, Département de génie civil et de génie du bâtiment

Groupes de recherche associés

- [Groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnementale \(SAGE\)](#)
- [Groupe pour la prévention et le règlement des différends \(G-PRD\)](#)

Partenaire de recherche

- [Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François \(COGESAF\)](#)
- [Ouranos](#)
- [Iciéla](#)

Professionnel·les de recherche

Alexandra Bouchard | Professionnelle de recherche du CrRDG

Avocate et candidate au doctorat en droit, Alexandra est professionnelle de recherche du CrRDG depuis l'automne 2020. À ce titre, elle répond notamment aux besoins de recherche et de gestion de projets des membres ainsi qu'à la coordination de l'ensemble de nos événements, demandes de subventions, projets et activités.

Louis-Philippe Bessette | Professionnel de recherche du SAGE

Juriste et avocat, Louis-Philippe a été professionnel de recherche au SAGE du 1^{er} avril 2020 au 15 octobre 2021. Il a travaillé sur le projet « Acclimatons-nous » en support aux étudiantes graduées au niveau de la logistique et de l'analyse statistique. Il a été payé par les fonds de recherche de ce projet.

Jean-Sébastien Dufresne | Professionnel de recherche du CrRDG et du SAGE

Candidat à la maîtrise en médiation interculturelle, Jean-Sébastien est professionnel de recherche depuis septembre 2021. Il est notamment en charge de la médiation et de la coordination dans les projets "Acclimatons-nous" et participe au développement des programmes de formation du CrRDG. Il est payé par le CrRDG ainsi que par les fonds de recherche en environnement.

Chercheure postdoctorante

Julia Santos Silva, ingénieure et doctorante en géographie de l'UQAR, a fait partie du CrRDG de septembre 2019 à mars 2022. Elle a travaillé sur la gouvernance normative en environnement sous la direction de Catherine Choquette et de Stéphane Bernatchez.

Étudiant·es de doctorat et de maîtrise au CrRDG

Nom	Niveau	Direction	Bourse	Domaine d'étude
Marie-Sophie Demoflys	Doctorat	Stéphane Bernatchez et Alexandre Viala (Université de Montpellier)		Modèles de justice constitutionnelle
Véronyque Roy	Doctorat	Stéphane Bernatchez et Georges Azzaria (Université Laval)	CRSH	Droits d'auteurs
Alexandra Joseph	Doctorat	Stéphane Bernatchez et Marie-Eve Carignan		Régulation de l'information
Alexandra Bouchard	Doctorat	Stéphane Bernatchez	CRSH FRQSC Excellence-UdeS	Administration publique et gouvernance algorithmique
Josiane Colin Rioux	Doctorat	Marie-Eve Couture Ménard et Marie-Claude Desjardins	CRSH FRQSC	Droit et saine alimentation
Lauren Cavallier	Doctorat	David Gilles et Stéphane Bernatchez		La justice autochtone comme modèle de gouvernance
Nicolas Proulx	Doctorat	Guillaume Rousseau		Droit fiscal et identités nationales
Ousseini Ali Adamou	Doctorat	Pierre-François Mercure		Droit international du développement : maintien de la paix et sécurité en Afrique subsaharienne post-guerre froide
Camille Cloutier	Maitrise (mémoire)	Catherine Choquette Geneviève Cloutier (Uaval)	MITACS	Environnement-barrages
Roxanne Tremblay	Maitrise (mémoire)	Catherine Choquette Geneviève Cloutier (Uaval)	MITACS	Environnement-barrages
Lucie Baillon	Maitrise (mémoire)	Geneviève Cloutier (Uaval) Catherine Choquette	MITACS	Environnement-barrages
Charles Gauthier	Maitrise (mémoire)	Catherine Choquette Benoit Grimonprez (Poitiers)	FRQ-ANR CRSH FRQSC Excellence-UdeS	Environnement-dragage et érosion côtière
Gabrielle Petit	Maitrise (mémoire)	Catherine Choquette Agnès Michelot (LaRochelle)		Environnement - nanotechnologies
Stéphanie Carle	Maitrise (mémoire)	Catherine Choquette Mélanie Trudel (Génie-UdS)	RIISQ	Environnement-forêts

Sophie Beauséjour	Maîtrise (mémoire)	Catherine Choquette Sophie Calmé (Biologie Uds)	MELCC	Environnement – gouvernance des aires protégés
Wilson Saintelmy	Maîtrise (mémoire)	Stéphane Bernatchez Mélanie Bourassa Forcier		Gouvernance du système de santé
Thomas Windisch	Maîtrise (mémoire)	Stéphane Bernatchez et David Koussens		Désobéissance civile
Alexandra Joseph	Maîtrise (mémoire)	Stéphane Bernatchez et Marie-Eve Carignan		Régulation de l'information
Christophe Tellier	Maîtrise (mémoire)	Stéphane Bernatchez et Marie-Eve Couture- Ménard		Droit de la santé publique et droit de la gouvernance
William Guay	Maîtrise (mémoire)	Stéphanie Bernatchez et Charles-Étienne Daniel		IA, technologies et Responsabilité civile.
Élise Côté-Lebrun	Maîtrise (mémoire)	Véronique Fortin		Mythes, stéréotypes et violence conjugale
Andréjean Luc	Maîtrise (mémoire)	Marie-Eve Couture Ménard		Gouvernance et crise des opioïdes
Sarah-Isabelle Avril	Maîtrise (mémoire)	Marie-Eve Couture Ménard et Alain Roy (UdeM)		Code de pratiques et bien-être des animaux d'élevage
Kevin Galipeault	Maîtrise (mémoire)	Guillaume Rousseau		Changements climatiques et gouvernance
Valérie St-Amant	Maîtrise (mémoire)	Pierre-François Mercure		Droit international du développement : conditionnalité et gouvernance dans les pays en développement
Mélissa Parra-Ruiz	Maîtrise (mémoire)	Pierre-François Mercure		Les ONG dans le domaine migratoire, la régulation internationale de leurs actions de lobbying
Cécile Radosevic- Batardy	Maîtrise (mémoire)	Pierre-François Mercure		Le droit international public et les nouveaux défis posés par les changements climatiques
Guillaume Turcotte		Charles-Etienne Daniel et Alexandra Popovici		Avatars, multivers et responsabilité civile
Florence Rodrigue	Maîtrise (mémoire)	Véronique Fortin et Stéphane Bernatchez		Justice pénale - mouvements de dénonciation
William Courchesne	Maîtrise (mémoire)	Véronique Fortin et Stéphane Bernatchez		Justice pénale - tribunaux spécialisés - justice de proximité

Émilie Morasse	Maitrise (essai)	Catherine Choquette		Environnement- populations vulnérables
Maude Laprise	Maitrise (essai)	Catherine Choquette		Environnement- perturbateurs endocriniens
Laurie Bush	Maitrise (essai)	Catherine Choquette		Environnement- agriculture
Louis-Philippe Bessette	Maitrise (essai)	Catherine Choquette Steeve Mongrain (Simon Fraser)		Environnement- fiscalité
François Pariseau	Maitrise (essai)	Catherine Choquette		Environnement – certification des vins
Christine Paquin	Maîtrise (essai)	Stéphane Bernatchez		Droit et politiques de la santé : garde en établissement
Jean-Sébastien Dufresne	Maîtrise (essai)	Stéphane Bernatchez		Gouvernance environnementale
Rebecca Gadoury	Maîtrise (essai)	Marie-Eve Couture Ménard		Santé et agriculture biologique
Zakia Mohammed Benkada	Maîtrise (essai)	Charles-Étienne Daniel		Données numériques et gouvernance
Marie-Pier Lavoie	Maîtrise (essai)	Charles-Étienne Daniel		Télémedecine et gestion des renseignements personnels
Gabriel Melançon	Maîtrise (essai)	Charles-Étienne Daniel		Instruments médicaux et brevets d'utilité
Elisabeth Munger	Maîtrise (essai)	Charles-Étienne Daniel		Robots chirurgicaux et responsabilité civile

Chargé de projet

Ayoub Hammoudi, biologiste, travaille de septembre 2019 à janvier 2022 comme chargé de projet sous la direction de Catherine Choquette pour le projet « Acclimatons-nous ». Il est payé conjointement par les fonds de recherche de ce projet et le COGESAF.

Plan d'action 2021-2024

Le Plan d'action annoncé dans la demande de reconnaissance initiale du CrRDG prévoyait deux objectifs. D'une part, consolider et développer la recherche des chercheur·es au sein du Centre et fournir un milieu de formation de qualité aux étudiant·es. D'autre part, développer une programmation de recherche novatrice permettant une reconnaissance nationale et internationale du Centre et l'accès à diverses sources de financement. Comme prévu, la première phase de ce Plan d'action a été mise en œuvre durant les deux premières années d'existence du CrRDG. Plus spécifiquement, cette première phase s'est concentrée :

I. à la construction des convergences et des divergences du droit substantif, de la régulation et du droit de la gouvernance dans les différents domaines (notamment via des ateliers, journées d'études, séminaires, colloques, carnets de recherche).

II. aux dépôts de demandes de subventions pour mener des recherches transversales sur la pertinence du droit, de la régulation et du droit de la gouvernance. Incluant l'implication de chercheur·es externes et de partenaires de la collectivité, ainsi que par le recrutement d'étudiant·es gradué·es.

Par le biais de nombreuses activités scientifiques, les deux premières années ont ainsi permis de construire et mettre en commun les notions du droit de la gouvernance dans les différents domaines juridiques. Différentes demandes de subventions ont également été déposées auprès d'organismes et les chercheur·es du CrRDG ont obtenu des subventions pour de nombreux projets de recherche.

Certaines de ces subventions regroupent uniquement des chercheur·es du Centre alors que d'autres projets subventionnés sont poursuivis avec des chercheur·es d'autres facultés et universités. Des étudiant·es ont également été recruté·es pour travailler avec le CrRDG dans le cadre de leurs études supérieures.

La deuxième phase du plan d'action, prévue sur deux ans, a par la suite été amorcée. Celle-ci s'est concentrée plus spécifiquement sur l'analyse de la régulation et du droit de la gouvernance, à travers la réalisation des projets de recherche et la diffusion des résultats de recherche.

Notre quatrième année d'existence a été ponctuée par plusieurs activités scientifiques, interdisciplinaires, rayonnement de nos activités et nouvelles demandes de subventions. De nouveaux financements ont été octroyés à des chercheur·es du centre.

Implication sociale

Au niveau de la communauté universitaire

Nos chercheur·es ont participé activement à deux des thèmes fédérateurs de l'Université de Sherbrooke, soit Changements climatiques et Vivre ensemble. Les codirecteurs du Centre, Stéphane Bernatchez et Catherine Choquette, sont d'ailleurs impliqués de près dans les deux comités de coordination de ces thèmes fédérateurs.

Au niveau de la collectivité

Notre cycle de conférences est ouvert à tous et toutes les conférences sont gratuites et sont reconnues pour de la formation continue.

Plusieurs projets en environnement sont des laboratoires vivants au sein de communautés locales soit en Estrie ou en Abitibi. Nous collaborons également avec certains organismes parapublics comme le COGESAF qui est l'organisme de bassin versant de la région de Sherbrooke.

Colloques

Nous organisons annuellement au moins un colloque d'envergure.

Colloque « Regards croisés sur les réformes des politiques linguistiques au Québec et au Canada. Gouvernance nouvelle ou continuité d'approche? »



Ce colloque a eu lieu le 17 septembre 2021 à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Il a été coorganisé par les professeurs Guillaume Rousseau (chercheur du CrRDG) et Marc Chevrier.

Résumé : Alors qu'au cours des prochains mois d'importantes réformes des politiques linguistiques sont prévues au Québec, au Nouveau-Brunswick et au niveau fédéral, il est plus que jamais pertinent d'organiser un colloque portant sur le droit linguistique. En plus de regrouper des chercheurs du Québec et d'ailleurs au Canada, ce colloque permettra de comparer les approches des différentes législations linguistiques et leurs évolutions probables, notamment en matière de gouvernance. Se pourrait-il que des législations linguistiques réputées différentes soient en voie de se rapprocher? Voilà une des questions à laquelle notre colloque

permettra de répondre.

Colloque « La gouvernance des forêts à l'ère des changements climatiques »



Ce colloque a eu lieu le 7 mai 2021 à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

L'adaptation aux changements climatiques en matière forestière nécessite la mobilisation tant des intervenants du milieu (gouvernement, autochtones, TLGIRT, industries, plaisanciers, etc.) que des experts provenant de diverses disciplines (biologie, génie, droit, gestion, etc.). Par ailleurs, plusieurs usages des forêts sont présents sur le territoire québécois et leur expression ou expansion peut se révéler parfois conflictuelle. Il existe donc beaucoup d'information à intégrer et d'enjeux à concilier en matière forestière. D'un côté, il existe actuellement au Québec une volonté politique de recourir aux forêts comme un outil de lutte aux changements climatiques. Le développement de

modèles de calcul de la séquestration du carbone, par la croissance forestière et la fabrication de produits forestiers qui immobilisent du carbone, permettra de dessiner différents scénarios de récolte et d'interventions sylvicoles qui augmenteraient les rendements en bois et, du même coup, la séquestration du CO₂. Ces modèles peuvent également être associés à des paniers de produits issus de la transformation des bois récoltés. D'un autre côté, plusieurs acteurs du milieu voudraient se réapproprier la forêt québécoise en tant que milieu de conservation et de villégiature.

Le colloque vise à mettre en commun ces savoirs pour s'approprier les avancées scientifiques en matière de changements climatiques et d'aménagement écosystémique de la forêt, et pour

s'interroger sur la possibilité d'utiliser un processus indépendant de gouvernance collaborative. Un tel processus décisionnel pour l'élaboration des plans d'aménagement forestier inciterait non seulement au respect des préférences et des préoccupations des individus et des organismes concernés par les activités d'aménagement forestier, mais également à l'optimisation de l'utilisation de cette ressource naturelle dans un contexte de changements climatiques. Tant les scientifiques que les intervenants du milieu sont, par conséquent, conviés à venir partager leurs connaissances et réfléchir à des avenues de gouvernance acceptables pour tous.

Colloque « Le droit international du développement : évolution ou révolution? »



La Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et le Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG) organisent un colloque, les 26 et 27 mai 2022, sur le droit international du développement. En hommage au professeur Hervé Cassan, l'événement permettra d'aborder différentes thématiques (voir l'Appel à communications en version PDF) du droit international du développement liées à son parcours universitaire et professionnel. La direction scientifique du colloque est assurée par le professeur Pierre-François Mercure (membre du CrRDG).

Cycle de conférences

Depuis sa création, le CrRDG organise, avec le SAGE, de nombreuses conférences tout au long de l'année universitaire. Ces conférences, prononcées par les chercheurs du Centre ou par des conférenciers invités, sont toujours gratuites et ouvertes à tous. La publicité de nos conférences se fait notamment via les réseaux sociaux, sites Internet, différentes listes de distribution ainsi que par des affiches sur les babillards de l'Université. Voici un survol de notre cycle de conférences 2021-2022:

Lutter contre l'insécurité juridique : pour une politique publique de la qualité du droit

Date : 15 octobre 2021

Assistance : 22

Par : Pierre de Montalivet, professeur de droit à l'Université Paris Est-Créteil Val de Marne

Résumé : Les limites des remèdes textuels et jurisprudentiels à la dégradation de la qualité du droit conduisent à prôner un changement d'ordre culturel. Il convient de modifier non seulement les pratiques, en identifiant et généralisant les bonnes pratiques, mais également les représentations, les mentalités. La qualité du droit doit devenir une éthique partagée par les citoyens et les pouvoirs publics afin de faire de cette question une priorité. L'amélioration de la qualité du droit gagnerait notamment au développement d'une véritable politique juridique.



Gouverner par les « nudges » : des architectures comportementales incitatives controversées du point de vue du droit et de l'efficacité

Date : 1^{er} décembre 2021

Assistance : 33

Par : Alexandre Flückiger, professeur de droit public, directeur du Département de droit public à la Faculté de droit de l'Université de Genève et membre du comité directeur du Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL).

Résumé : Nos cerveaux sont affectés de biais cognitifs qui affectent nos prises de décision. Les sciences comportementales se proposent d'exploiter ces failles de notre rationalité dans le but de gouverner nos comportements. Elles ont élaboré à cet effet un nouvel instrument incitatif dans la panoplie des instruments d'action étatiques : les « nudges » (ou coups de pouce) censés nous orienter à notre insu dans nos choix de comportement en dehors de toute contrainte apparente par la création d'architectures comportementales incitatives.



Suffira-t-il dès lors à un gouvernement de manipuler l'environnement comportemental de ses sujets afin d'en provoquer l'obéissance automatique ? Si tel est le cas, ces coups de pouce ne seraient-ils alors pas des coups de griffe déguisés portant coup bas au libre arbitre et auxquels le droit devrait tirer un coup de semonce ? Leur caractère incitatif les protégerait-il le cas échéant de ce grief ? Ou la manipulation est-elle une condition même de leur efficacité, sans quoi les coups de pouce ne seraient que coups dans l'eau - sauf à devenir coups de pied ?

Sur le nexus entre le crime et l'immigration : une analyse des intersections entre les régimes criminel, pénal réglementaire et de l'immigration au Canada

Date : 8 décembre 2021

Assistance : 19

Par : Joao Velloso, professeur agrégé à la Faculté de droit (Sections de Common law et de droit civil) de l'Université d'Ottawa

Résumé : Cette présentation examine l'importance croissante des formes administratives de contrôle social punitif, en mettant l'accent sur les mesures de renvoi (expulsions) pour motif de criminalité au Canada. Les réponses à la question «Qu'est-ce qu'un crime en matière d'immigration ?» sont basées sur les résultats de deux recherches : 1) un étude ethnographique réalisée à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) sur ses pratiques en matière de contrôle de l'immigration; et 2) l'analyse en cours des transcriptions des «enquêtes» (admissibility hearings) pour des motifs de «grande criminalité» et de «criminalité organisée» (arts. 36(1) et 37(1), Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés) entre les années 2014 et 2015. Je discuterai quelques caractéristiques essentielles de la mise en forme juridique en droit de l'immigration à la CISR et à propos des types d'illégalismes (d'origine criminelle ou pas) qui peuvent être et sont effectivement traités comme «criminalité» dans le régime d'immigration. Je soutiendrai que les rationalités et processus de sélectivité en immigration sont distincts de ceux présents dans le système de justice criminel. Par exemple, l'existence d'une condamnation criminelle, d'un délit ou même d'un acte n'est pas nécessaire pour qualifier un événement comme «criminalité» en droit de l'immigration. Mon objectif principal est de contester les notions de criminalisation de l'immigration et le «nexus crime-immigration» en tant que des catégories capables de nuancer la complexité des formes administratives de contrôle social punitif. Par conséquent, je repousserai les limites du concept de criminalisation ou même de crime, en considérant les processus de pénalisation comme quelque chose d'essentiellement hybride du point de vue juridique et parfois exclusivement fondé sur des rationalités administratives. J'argumenterai qu'il faut comprendre ces formes de contrôle social, de sélectivité de la justice et de punition dans les régimes administratifs telles qu'ils sont. Ce qui implique aussi de repenser leurs rôles dans le champ pénal et comment ces formes de pénalisation peuvent même compléter ou se superposer aux formes traditionnelles de criminalisation.



Les communautés de maladies rares prennent en main leurs données pour la recherche et leur qualité de vie

Date : 17 février 2022

Assistance : 26

Par : Gail Ouellette, généticienne et conseillère en génétique, et présidente et directrice scientifique du Regroupement québécois des maladies orphelines (RQMO).

Résumé : Bien qu'il y ait plus de recherche dans le domaine des maladies rares depuis quelques années, des obstacles subsistent : le financement, les exigences académiques, la lenteur, le travail en silo, etc. Certains regroupements et associations de patients ont réalisé qu'il fallait une nouvelle approche pour accélérer la recherche sur leurs maladies et le développement de traitements. Une approche où les patients ne sont plus que sujets de recherche, mais initiateurs et partenaires dans les découvertes. Ainsi, de plus en plus, les associations de patients ne sont plus attentistes face aux chercheurs pour la mise sur pied d'un registre de données médicales. Elles initient et gèrent leurs propres registres de données sur des plateformes assurant transparence, confidentialité et sécurité.



Flux normatif, une technologie normative et un cadre conceptuel idoines pour penser l'approche régulatoire du droit de la gouvernance ?

Date : 24 mars 2022

Assistance : 19

Par : Emeric Nicolas, maître de conférences, HDR, en droit privé à l'Université de Picardie Jules Verne, membre du Centre de droit privé et de sciences criminelles d'Amiens (EA 3911) et membre associé du Centre de recherche juridique Pothier (EA 1212).

Résumé : La conférence propose de prendre appui sur la réflexion développée dans l'ouvrage *Penser les flux normatif – Essai sur le droit fluide* paru aux éditions Mare & Martin en 2018 pour proposer une approche « immersive » de la normativité, en lien avec les thématiques de la régulation et de la gouvernance. La thèse soutenue est que l'état fluide du droit, s'inscrivant dans le modèle du réseau en droit, s'analyse comme une technologie normative idoine de gestion des « troupeaux humains » dans le contexte de l'approche régulatoire du droit et de la gouvernance. Cette approche peut être conçue comme un « pilotage » en temps réel par des flux normatifs d'une organisation. Le droit fluide que ces flux normatifs émis en continu construisent se présente comme un complément des modélisations du droit « souple », « mou », « gazeux » et « flexible » : la pointe avancée du droit à l'ère néolibérale des sociétés biosécuritaires et de contrôle.



Droit et complexité : quelle contribution à la question de la gouvernance au regard de l'essor de la société technoscientifique ?

Date : 24 mai 2022

Assistance : 22

Par : Christian Byk est juge à la Cour d'appel de Paris, Secrétaire général de l'Association internationale droit, éthique et science et chercheur associé, Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – CNRS UMR 8103). Il a représenté la France au Comité de bioéthique du Conseil de l'Europe (1983-91), puis a été conseiller chargé de la bioéthique du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe (1991-93) et a rédigé le premier projet de Convention européenne sur la biomédecine. Depuis les années 1980, il participe aux activités de l'UNESCO dans le domaine de la bioéthique, est membre du Comité intergouvernemental de bioéthique dont il a été vice-président (2015-2017) et président (2017-2019) et préside depuis 2002 le Comité de bioéthique de la Commission française pour l'UNESCO. Enfin, il dirige le Journal international de bioéthique et la revue Droit, santé et société.



Résumé : Tantôt dénoncée parce qu'elle rend obscur le droit, tantôt louée parce qu'elle le contraint à s'adapter, la complexification semble appartenir aux querelles sans fin entre Anciens et Modernes. Regardée à l'aune de la relation entre droit et technosciences, elle nous plonge pourtant au cœur des transformations de notre époque, nous interroge sur la pérennité des systèmes et leurs modes de gouvernance ainsi que sur les (nouveaux) acteurs de la production des normes juridiques. Organisateur de faits dans le cadre d'un système autonome, le droit deviendra-t-il alors l'organisateur de l'internormativité pour que du chaos naisse un nouvel ordre alliant sens et complexité?

Activités pour les membres du CrRDG

Journées d'études du CrRDG

28 et 29 octobre 2021

Objectifs de ces journées d'études : L'objectif de cette réunion annuel est double : d'une part, faire le point sur les travaux de recherche en cours, les activités à venir et les projets à développer (école d'été, programme sur la gouvernance, institut de recherche) et, d'autre part, réfléchir ensemble au thème de la gouvernance afin de se donner un langage commun, dans la mesure du possible.

Programme de la retraite :

Jeudi 28 octobre 2021							
Heure							
À partir de 13h00	Arrivée						
14h00 à 15h30	<p>Rencontre d'après-midi : Projets en cours - présentés par les chercheurs et les chercheuses du projet</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Santé COVID :</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • les inégalités • la régulation des masques (Fondation du Barreau) • les CHSLD </td> </tr> <tr> <td>Santé :</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • les politiques municipales en matière de saine alimentation • la création d'environnements favorable à la saine alimentation </td> </tr> <tr> <td>Environnement :</td> <td> <p>1. Projet sur l'adaptation du droit aux changements climatiques (CRSH)(CC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des barrages dans un contexte de changements climatiques Acclimatons-nous ! (MITACS, OURANOS, FCM...) • Les indicateurs de performance de la démarche de gouvernance participative (JSS) (MITACS, OURANOS, FCM...) • Gouvernance des forêts • L'adaptation aux changements climatiques du droit relatif aux aînés : le cas des canicules à Montréal • Mesures fiscales favorisant les corridors écologiques <p>2. Projet sur les inondations de Rapide-danseur (RIISQ)</p> <p>3. Projet EMPHASE (FQRNT)</p> </td> </tr> </tbody> </table>	Santé COVID :	<ul style="list-style-type: none"> • les inégalités • la régulation des masques (Fondation du Barreau) • les CHSLD 	Santé :	<ul style="list-style-type: none"> • les politiques municipales en matière de saine alimentation • la création d'environnements favorable à la saine alimentation 	Environnement :	<p>1. Projet sur l'adaptation du droit aux changements climatiques (CRSH)(CC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des barrages dans un contexte de changements climatiques Acclimatons-nous ! (MITACS, OURANOS, FCM...) • Les indicateurs de performance de la démarche de gouvernance participative (JSS) (MITACS, OURANOS, FCM...) • Gouvernance des forêts • L'adaptation aux changements climatiques du droit relatif aux aînés : le cas des canicules à Montréal • Mesures fiscales favorisant les corridors écologiques <p>2. Projet sur les inondations de Rapide-danseur (RIISQ)</p> <p>3. Projet EMPHASE (FQRNT)</p>
Santé COVID :	<ul style="list-style-type: none"> • les inégalités • la régulation des masques (Fondation du Barreau) • les CHSLD 						
Santé :	<ul style="list-style-type: none"> • les politiques municipales en matière de saine alimentation • la création d'environnements favorable à la saine alimentation 						
Environnement :	<p>1. Projet sur l'adaptation du droit aux changements climatiques (CRSH)(CC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des barrages dans un contexte de changements climatiques Acclimatons-nous ! (MITACS, OURANOS, FCM...) • Les indicateurs de performance de la démarche de gouvernance participative (JSS) (MITACS, OURANOS, FCM...) • Gouvernance des forêts • L'adaptation aux changements climatiques du droit relatif aux aînés : le cas des canicules à Montréal • Mesures fiscales favorisant les corridors écologiques <p>2. Projet sur les inondations de Rapide-danseur (RIISQ)</p> <p>3. Projet EMPHASE (FQRNT)</p>						

	Gouvernance de proximité :	<ul style="list-style-type: none"> • CRSH: actes du colloque + suites (police de proximité, soins de proximité, forêts de proximité, municipalités comme gouvernements de proximité, solidarité, ...)
15h30 à 15h45	Pause-café	
15h45 à 17h00	Poursuite rencontre après-midi : Projets en cours	
	Technologies :	<ul style="list-style-type: none"> • les robots en santé (AGE-WELL) • la gouvernance algorithmique dans l'administration publique
	Justice :	<ul style="list-style-type: none"> • le management de la justice (Fondation du Barreau) • déjudiciarisation
	Interdisciplinarité :	<ul style="list-style-type: none"> • interdisciplinarité dans la recherche des juristes et dans la construction de la gouvernance (CRSH)
17h00 à 18h00	Pause : prendre l'air et relaxer	
18h00 à 19h00	Apéro	
19h00	Souper	



Projets de recherche de nos membres

Effets indirects de l'activité maritimo-portuaire : hydrodynamique appliquée au transport sédimentaire et à l'environnement | Projet « EMPHASE »

2020-2023 | FRQ – ANR (570 000 \$)

Chercheur·es :

- Damien Pham Van Bang (Génie – INRS : chercheur principal),
- M. Richer-Laflèche (Génie –INRS)
- Hammouti (Génie –CNRS)
- M. Desroches (Génie –INRS)
- P. Letellier (Génie –INRS)
- F. Daigle (Génie –INRS)
- S. Nobert (Géographie, Université de Montréal)
- **C. Choquette** (Droit, Université de Sherbrooke)
- N. Huybrechts (Génie –CEREMA)
- H. Smaoui (Génie –CEREMA)
- P. Sergent (Génie –CEREMA)
- Sottolichio (Génie –Université de Bordeaux)
- G. Detandt (Génie –Université de Bordeaux)
- S. Schmidt (Génie –CNRS)
- V. Marieu (Génie –CNRS)
- S. Jarny (Génie –Université de Poitiers)
- G. Gomit (Génie –Université Poitiers)
- L. Thomas (Génie –Université Poitiers)

Collaborateurs :

- Port de Bordeaux
- Port de Québec
- Port de Trois-Rivières
- Sodes
- Wabanaki
- MeRLIN

Étudiant à la maîtrise :

- Charles Gauthier (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)

D'autres étudiants se trouvent dans différentes institutions.

Tout passage d'un bateau s'accompagne de modifications hydrodynamiques, car il induit des courants ou des ondes, qui sont susceptibles de nuire à la faune ou à leur habitat. Tant les navires commerciaux que les bateaux de plaisance ont un impact important sur l'environnement. Le projet « EMPHASE » a comme objectif principal de doter les instances décisionnelles d'un outil performant et facile d'utilisation permettant de concilier à la fois la navigation et les enjeux socio-économiques et écologiques, notamment, dans le contexte de l'Accord économique et commercial global (AECG), signé en 2016, entre le Canada et l'Union européenne. Le projet cible plus précisément la navigation commerciale dans les estuaires de la Gironde et du Saint-Laurent qui représentent des milieux fragiles à cause de la richesse de leur biodiversité et des variations dynamiques importantes. Alors que les hydrologues et les biologistes se pencheront sur l'impact de la navigation sur ces écosystèmes, une équipe de sciences sociales évaluera la perception et la gestion des risques associés à la navigation commerciale et de plaisance. Une enquête sur le terrain auprès des parties prenantes aura lieu ainsi qu'une analyse documentaire puisque la conception du risque se révèle dans l'ordre public à travers de nombreux instruments écrits incluant les lois, règlements, politiques, directives, etc. tant au niveau national que régional et local. Ce travail permettra de comparer les perceptions des citoyens ainsi que l'action publique touchant à la navigation maritime (commerciale et de plaisance), à l'érosion des berges et à la sécurité publique des diverses régions à l'étude.

Gestion des barrages face aux changements climatiques et adaptation des communautés locales | Étude de cas no. 1 | Projet « Acclimatons-nous »

2018-2023 | CRSH Savoir (266 890 \$), OURANOS (100 000 \$), FCM (125 000 \$), Plusieurs municipalités (Régie intermunicipale du lac Massawippi, Coleraine, Adstock), MITACS (253 333,33 \$).

Chercheur·es :

- **Catherine Choquette** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke) Chercheure principale
- Pascale Biron (Département de géographie, Université Concordia)
- Geneviève Cloutier (École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, Université Laval)
- Michael Coyle (Faculté de droit, Western Ontario University)
- **Catherine Frizzle** (Département de géométrie appliquée, Université de Sherbrooke (doctorante) et COGESAF)
- **David Gilles** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- **Stéphane Bernatchez** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Sèdjro Axel-Luc Hountohotegbè (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Christiane Hudon (Environnement et changement climatique Canada)
- Yannick Huot (Département de géométrie appliquée, Université de Sherbrooke)
- **Robert Leconte** (École de génie, Université de Sherbrooke)
- Christian Nozais (Département de biologie, Université du Québec à Rimouski)

- **Mélanie Trudel** (École de génie, Université de Sherbrooke)
- Jean Marois (Médiateur, PRDSA)
- **Edith Vézina** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- ainsi que tous les autres chercheurs du projet Adaptation du droit aux changements climatiques qui travaillent sur des enjeux particuliers selon leur expertise

Étudiantes à la maîtrise :

- Lucie Baillon (aménagement du territoire)
- Camille Cloutier (environnement)
- Roxanne Tremblay (environnement)
- Pascale Drapeau (droit)
- Toumia Ghribi (génie)
- Elhem Gandouzi (génie)

Postdoctorante :

- Julia Santos Silva (droit)

Professionnel de recherche :

- Louis-Philippe Bessette
- Jean-Sébastien Dufresne

Stagiaires en environnement :

- Olivier Therrien
- Adrianna Bessette

Chargé de projet :

- Ayoub Hammoudi

Collaborateurs :

- **COGESAF, OURANOS, MELCC** et plusieurs municipalités et MRC

Site internet : www.acclimatons-nous.org

Il existe plus de 10 000 barrages et digues au Québec. La gestion d'un barrage implique le choix du niveau d'eau dans le réservoir en amont ainsi que du débit à évacuer dans le tronçon en aval.

Les critères contraignants pour le gestionnaire du barrage réfèrent principalement à la sécurité du barrage ainsi qu'à sa finalité (production hydro-électrique, par exemple). Toutefois, divers usages de l'eau sont présents au sein d'un même bassin versant (consommation humaine, écosystèmes, agriculture, industries, loisirs) et plusieurs problématiques environnementales peuvent y sévir. Lorsque les besoins en eau sont concurrents, il est impossible de les satisfaire tous, provoquant indubitablement des conflits entre les utilisateurs.

Les changements climatiques, en accentuant les périodes de surcharge et de sécheresse ou en modifiant les périodes de pointe, exacerbent ces conflits.

Dans ce contexte, ce projet de recherche vise à adapter la gestion des barrages au climat actuel et aux besoins en eau de leur région, de même qu'à pallier au manque de résilience des communautés locales face aux changements climatiques. Trois barrages feront l'objet de l'étude soit au lac Massawippi, au Grand lac St - François et au lac Montjoie en Estrie.

Une équipe multidisciplinaire entreprendra à l'automne 2019 d'établir le portrait environnemental des trois bassins versants grâce à des relevés hydrographiques, hydrologiques et biologiques. Un portrait socio- économique sera également tracé grâce au recensement des citoyens potentiellement affectés par la gestion des barrages. Un premier objectif spécifique de l'étude est de partager les savoirs locaux et les connaissances des chercheurs pour co-construire, dans un premier temps, un plan de gestion du barrage adaptée c'est-à-dire qui tienne compte des changements climatiques et, dans un deuxième temps, d'y intégrer les préoccupations de la collectivité locale. Un deuxième objectif spécifique de l'étude est de concevoir un plan de gestion des risques résiduels découlant des changements climatiques, qui ne peuvent pas être pris en compte dans le plan du barrage, et qui doivent, par conséquent, être pris en charge par les acteurs locaux. Un troisième objectif spécifique est de concevoir un processus de médiation/facilitation bien structuré, tant en ce qui concerne sa légitimité que son efficacité, qui permettra aux acteurs locaux concernés de facilement co- construire des plans de gestion performants et évolutifs.

La mise en œuvre d'un tel projet repose sur l'étroite collaboration entre les sciences sociales, les sciences pures et les sciences appliquées. De plus, l'approche de co- construction des plans de gestion fait non seulement appel à la solidarité communautaire mais elle crée également une synergie bénéfique entre le milieu communautaire, l'État et le milieu universitaire. La convergence de ces multiples savoirs permettra de développer un modèle de médiation basé, essentiellement, sur l'échange d'information, la transparence, le dialogue constructif, la légitimité du processus et ce, pour favoriser des choix libres, éclairés et aptes à répondre aux impératifs des changements climatiques et du développement durable. Ce type de médiation pourrait s'avérer un incontournable, dans un proche avenir, pour tout projet affectant la société et l'environnement ou exigeant un certain niveau d'acceptabilité sociale pour être autorisé par l'État.

Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques

2018-2023 | CRSH Savoir (266 890 \$)

Chercheur-es :

- **Catherine Choquette** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke) : Chercheure principale
- **Stéphane Bernatchez** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Pascale Biron (Département de géographie, Université Concordia)
- Luc Bouthillier (Centre d'analyse des politiques publiques, Université Laval)
- **Suzanne Comtois** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Michael Coyle (Faculté de droit, Université Western Ontario)
- Diane P. Dupont (Département d'économie, Université Brock)
- **Dominique Gravel** (Département de biologie, Université de Sherbrooke)
- **Jie He** (Département d'économie, Université de Sherbrooke)
- Christiane Hudon (Environnement et changement climatique Canada)
- **Louise Lalonde** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)

- Nicolas-Guillaume Martineau (Département d'économie, Université York)
- Steeve Mongrain (Département d'économie, Université Simon Fraser)

Étudiant-es à la maîtrise :

- Catherine Boisvenue (droit)
- Stéphanie Cotnoir (environnement)
- Adéline Hamelin Groleau (environnement)
- Noémie Dallaire-Nicholas (droit)

Postdoctorante :

- Julia Santos Silva (génie)

Collaborateurs :

- Caroline Larrivée (**OURANOS**)
- Antoine Verville (**ROBVQ**)

Auxiliaire de recherche :

- Louis-Philippe Bessette (droit)

Les changements climatiques ne font plus partie des risques appréhendés. Partout sur la planète des manifestations concrètes de changements sont observées et analysées. La première intervention de nos gouvernements fut celle de la mitigation des impacts en tentant de réduire les gaz à effet de serre (GES) par le droit international et les droits nationaux. Force est de constater que cette approche ne fut pas concluante puisqu'aujourd'hui, l'adaptation aux changements climatiques s'impose à tous les États, et parfois même, de façon urgente.

Par sa nature structurante, le droit joue un rôle clé dans l'adaptation aux changements climatiques et, pourtant, il existe très peu de recherches sur la pertinence du droit actuel. L'objectif principal de ce projet de recherche est de déterminer comment l'on peut élaborer un droit (droit formel et droit de la gouvernance) qui soit adapté aux changements climatiques.

Les objectifs spécifiques sont :

- (1) de s'interroger sur l'adéquation entre le droit actuel et les impératifs de l'adaptation aux changements climatiques.
- (2) de vérifier si le droit actuel répond aux critères d'efficacité, d'effectivité, d'efficience et de légitimité caractérisant le droit de la gouvernance.
- (3) de développer des outils permettant une adaptation optimale du droit aux changements climatiques.

Plusieurs chercheur-es investigueront des sujets très variés allant de la fiscalité municipale et de la compensation des milieux humides et hydriques à la protection des espèces menacées en passant par l'épistémologie du droit de la gouvernance.

Parallèlement à ces travaux théoriques, deux études de cas multidisciplinaires sont en cours, soit l'une sur la gestion des barrages et l'autre en foresterie.

Gouvernance des forêts et changements climatiques | Étude de cas

no. 2

2018-2023 | CRSH Savoir (266 890 \$)

Chercheur·es :

- **Catherine Choquette** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke) : Chercheure principale
- Luc Bouthillier (Centre d'analyse des politiques publiques, Université Laval)
- Michael Coyle (Faculté de droit, Université Western Ontario)
- **Dominique Gravel** (Département de biologie, Université de Sherbrooke)
- Évelyne Thiffault (Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval)
- **Stéphane Bernatchez** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Jean Marois (Médiateur, PRDSA)
- ainsi que tous les autres chercheur·es du projet Adaptation du droit aux changements climatiques qui travailleront sur des enjeux particuliers selon leur expertise

Postdoctorante :

- Julia Santos Silva (droit)

Étudiant·es :

À venir

Collaborateurs :

- **OURANOS**, Trois TGIRT de la région de la Capitale nationale et le Forestier en chef

Il existe actuellement au Québec une volonté politique de recourir aux forêts comme outil de lutte aux changements climatiques. Une équipe de recherche (FP Innovation, ULaval et UQAC) est à développer un modèle de calcul de la séquestration du carbone par la croissance forestière et la fabrication de produits forestiers qui immobilisent du carbone. Ce modèle permettra d'élaborer différents scénarios de récolte et d'interventions sylvicoles (ex. reboisement) qui augmenteraient les rendements en bois et du même coup la séquestration du CO₂. Ce modèle associera aussi des paniers de produits issus de la transformation des bois récoltés. Le bois étant un assemblage de chaînes de carbone, son usage a un effet direct sur la séquestration du carbone. De plus, on peut accroître cet effet par la substitution d'autres matériaux (ex. acier, béton) qui ont une plus forte empreinte carbone.

Ce projet de recherche, qui est encore en développement, vise à employer le mécanisme des TLGIRT pour stimuler une conversation citoyenne sur cette idée de recourir à l'aménagement forestier et aux produits du bois pour s'adapter aux changements climatiques. D'une part, ces exercices de modélisation étant très abstraits, une appropriation par les acteurs terrains devient nécessaire pour concevoir et de mettre en œuvre de tels scénarios d'intervention tant en forêt qu'en développement industriel. D'autre part, un dialogue citoyen serait contributif à baliser l'emploi des forêts comme instrument de lutte aux changements climatiques dans un contexte d'aménagement intégré et de gestion écosystémique où le rendement en bois devient seulement un des objectifs attendus de l'aménagement.

Les trois TLGIRT envisagées sont celles de Portneuf (16 membres), Laurentides (15 membres) et Charlevoix - Bas Saguenay (20 membres). Les TLGIRT ont la responsabilité légale d'assurer

la prise en compte des intérêts et préoccupations des individus et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier. La co- construction des plans de gestion des forêts s'appuiera sur un processus de médiation qui sera développé lors de l'étude de cas # 1 sur la gestion des barrages.

Co-construction d'une stratégie de mitigation des inondations à Rapide-Danseur en Abitibi

2020-2023 | Réseau inondations intersectoriels du Québec (RIISK) (86 600 \$)

Chercheur·es :

- **Mélanie Trudel**, (Génie, Université de Sherbrooke)
- Yves Bergeron, (Biologie, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et Université du Québec à Montréal)
- **Catherine Choquette**, (Droit, Université de Sherbrooke)

Collaborateurs :

- Organisme de bassin versant d'Abitibi-Jamésie (OBVAJ)
- Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet (FERLD)

Étudiante :

- Stéphanie Carle (Droit, Université de Sherbrooke)

L'objectif général du projet est d'aider une collectivité locale à co-construire une stratégie de mitigation des inondations basée sur des connaissances et des outils qui permettront de simuler différents scénarios d'inondations. Un objectif secondaire est d'améliorer la capacité des communautés locales à s'adapter aux changements climatiques.

Le projet sera réalisé dans des collectivités de l'Abitibi, près de Rapide-Danseur. Plusieurs inondations importantes notamment en 2019 ont eu des conséquences sur les propriétés riveraines et des discussions au sein des municipalités sont en cours à l'effet de modifier le rapide afin de diminuer l'impact des inondations printanières. Les modifications au rapide danseur qui entraîneraient des changements dans la dynamique des crues et de l'étiage auraient un impact significatif sur la végétation riveraine qu'il est important d'évaluer.

Entre autres les plaines inondables du lac Duparquet dont le niveau d'eau est contrôlé par le rapide Danseur sont colonisées par des peuplements de frêne noir d'une grande valeur écologique. Des études dendro-chronologiques en cours permettent d'anticiper les effets potentiels sur ces peuplements des changements de régime des crues en lien avec des modifications du rapide et/ou des changements climatiques.

L'aspect multidisciplinaire en droit, génie et écologie est ainsi nécessaire à la réussite du projet. L'établissement d'une gouvernance collaborative est non seulement un atout pour les communautés locales au niveau de la gestion des inondations mais également pour tout type de gestion demandant une compréhension et une approche globale ainsi qu'un effort collectif au niveau de la mitigation des risques.

La gouvernance des réserves de biodiversité

2022-2023 | MELCC (167 640\$-PHASE 1)

Chercheur·es :

- **Catherine Choquette, (Droit, Université de Sherbrooke)**
- Sophie Calmé (Département de biologie, Université de Sherbrooke)
- Michael Coyle (Faculté de droit, Université Western Ontario)

Collaborateurs :

- À venir

Étudiant·es :

- Sophie Beauséjour (Maitrise-recherche, CUFE, Université de Sherbrooke)
- Charles Gauthier (Doctorat à partir de septembre 2022, Droit, Université de Sherbrooke)
- Jean-Sébastien Dufresne (Doctorat à partir de septembre 2022, Droit, Université de Sherbrooke)

L'objectif général du projet est d'aider le gouvernement provincial à choisir le modèle de gouvernance approprié pour les diverses réserves de biodiversité en fonction des acteurs du milieu, des caractéristiques du territoire et des cibles de conservation. L'étude implique un recension et une analyse des types de gouvernance déjà utilisés pour la protection de l'environnement dans plusieurs pays ainsi qu'une recherche appliquée comprenant un sondage auprès des parties prenantes et l'établissement de laboratoires vivants pour tester les modèles de gouvernance choisis ou créés.

L'interdisciplinarité dans la discipline juridique au miroir des disciplines : étude réflexive des représentations et des pratiques Canada-Belgique

2018-2023 | CRSH Savoir (201 810 \$)

Projet interrompu : chercheure principale en congé de maladie (repris avril 2021 sous la direction de Violaine Lemay)

Chercheur·es :

- **Louise Lalonde** (Université de Sherbrooke) chercheure principale
- Violaine Lemay (Université de Montréal) (nouvelle titulaire)
- **Stéphane Bernatchez** (Université de Sherbrooke)
- George Azzaria (Université Laval)
- **Catherine Choquette** (Université de Sherbrooke)
- **Véronique Fortin** (Université de Sherbrooke)
- Marc Maeschalk (Université Catholique de Louvain)
- Finn Makela (Université de Sherbrooke)

Le recours à l'interdisciplinarité dans la recherche académique, quelle que soit la discipline, devient une pratique de plus en plus courante. Toutes les disciplines sont concernées par l'épistémologie de l'interdisciplinarité (évaluation, méthodes et usages). Les différents niveaux de connexion des savoirs dessinent des enjeux communs à toutes les disciplines. Par ailleurs, chaque discipline est confrontée à des enjeux spécifiques. Ce projet de recherche souhaite comprendre et caractériser la spécificité de l'interdisciplinarité dans la recherche académique des juristes canadiens et belges, tout en saisissant réflexivement les enjeux et les défis de l'interdisciplinarité communs à toutes les disciplines. La discipline juridique est directement interpellée par l'interdisciplinarité qu'appellent les transformations du droit. Ce mouvement exige de la discipline juridique à la fois connaissance d'elle - même et dialogue avec les autres disciplines.

Premier enjeu : Se connaître soi - même : Historiquement, la discipline juridique s'est donné une fonction singulière. La discipline juridique traditionnelle s'est destinée à agir sur le droit. La production traditionnelle des juristes académiques participe à la construction de son objet. Elle est une source de droit. Sa singularité conditionne en partie ses usages des autres disciplines. Ces différents usages évoluent, certains vers une véritable connexion des savoirs alors que d'autres entretiennent une vision plus instrumentale de ces savoirs disciplinaires. Il importe de caractériser les représentations et usages de l'interdisciplinarité par les juristes.

Second enjeu : Se connaître au miroir des disciplines : D'autres disciplines construisent aussi des conceptualisations de l'interdisciplinarité, transversales aux disciplines. Des théories de l'interdisciplinarité élaborent des usages et méthodes, et elles posent des critères de validité. La discipline juridique doit saisir ces conceptualisations transversales de l'interdisciplinarité et dialoguer avec d'autres disciplines afin de développer des pratiques interdisciplinaires réflexives et critiques de ses propres représentations. Puis, les conditions de l'interdisciplinarité comme pratique de gouvernance en recherche doivent être réfléchies, par un dialogue réflexif.

Justice de proximité et Cours municipales

2020-2021 Institut québécois de réforme du droit et de la justice

Chercheurs : **Guillaume Rousseau** et **Stéphane Bernatchez**

Étude 1 : Guillaume Rousseau et Samuel Grondin, Les réformes des cours municipales : vers une justice de proximité aux multiples dimensions, 21 janvier 2021 (15 000 \$)

Assistanat de recherche : Idriss Moukagni

Étude 2 : Stéphane Bernatchez, Marie Talaïa-Coutandin, Marie-Sophie Demoflys, Bénédicte Philippe, Sophie Audette-Chapdelaine, Ann-Sophie Isabel et Thomas Windisch, *La justice de proximité : une notion à contenu variable en droit éclairée par ses pratiques*, 7 septembre 2021 (17 000 \$)

Étude comparative sur la structuration de la santé publique au Canada et dans le monde

2018-2022| Ministère de la Santé et des Services sociaux (200 000 \$)

Chercheuses : Groupe d'étude sur les politiques publiques et la santé des populations

- France Gagnon (TELUQ) Chercheure principale, Groupe d'études sur les politiques publiques et la santé (GÉPPS)
- **Marie-Eve Couture-Ménard** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Carole Clavier (UQAM, Institut Santé et société (ISS))
- Élisabeth Martin (Faculté des sciences infirmières, Université Laval)

Auxiliaires de recherche :

- Ludovic Lascelles (doctorant à l'Université Laval et étudiant à la maîtrise en Prévention et règlement des différends à l'Université de Sherbrooke)
- Laurence Bourque (maîtrise en santé publique à l'Université Laval)
- Coralie Gaudreau (maîtrise en santé publique à l'Université Laval)

Professionnelle de recherche : Geneviève Malboeuf (TELUQ)

Qu'est-ce qui caractérise l'organisation, la gouvernance et les leviers d'action de la santé publique, soit les instruments de gouverne privilégiés au Québec ? Et qu'en est-il dans d'autres provinces ou pays ? Quels acteurs institutionnels, privés, communautaires ou autres sont responsables de quoi et à quel(s) palier(s) ? Observe-t-on de nouveaux développements ou des transformations récentes dans la structuration de la santé publique ailleurs au Canada et dans le monde ? Peut-on y relever des gains ou des pertes en matière de santé publique (cf. notamment aux transformations récentes) ? Peut-on y discerner des innovations prometteuses en termes de structuration de la santé publique pour le Québec ?

Ce projet de recherche sur la structuration de la santé publique vise à documenter les expériences d'autres juridictions (provinces et pays) comparables au cas du Québec, notamment celles qui sont considérées exemplaires au regard de certains aspects de leur organisation, gouvernance et instruments de gouverne ou qui ont connu de nouveaux développements dans les dernières années. Il s'agit également de repérer de nouvelles initiatives et des pratiques innovantes, ainsi que de dégager des constats et identifier des dispositions légales, des orientations et des pratiques inspirantes pour le contexte québécois.

La gouvernance de proximité : compréhension de ses usages et de ses sens pour le droit

2018-2023 | CRSH Savoir (174 498 \$)

Chercheur·es :

- **Stéphane Bernatchez** (Université de Sherbrooke) Chercheur principal
- **Catherine Choquette** (Université de Sherbrooke)
- **Suzanne Comtois** (Université de Sherbrooke)
- **Marie-Eve Couture Ménard** (Université de Sherbrooke)
- **Marie-Claude Desjardins** (Université de Sherbrooke)
- **Véronique Fortin** (Université de Sherbrooke)

- **David Gilles** (Université de Sherbrooke)
- **Louise Lalonde** (Université de Sherbrooke)
- **Pierre-François Mercure** (Université de Sherbrooke)
- **Guillaume Rousseau** (Université de Sherbrooke)
- **Édith Vézina** (Université de Sherbrooke)

Étudiante au doctorat :

- Alexandra Bouchard

Étudiant·es à la maîtrise (été 2020) :

- Émilie Morasse
- Ann-Sophie Isabel
- Yezhou Shen
- Sarah-Isabelle Avril
- Andréjean Luc

Stagiaire en régime coopératif (été 2020) :

- Sarah-Maude Bélanger

De plus en plus, de nouveaux instruments juridiques, de nouvelles instances et des mécanismes participatifs sont créés afin de développer une plus grande proximité avec la société civile. Justice, santé, politique et gouvernement de proximité, avec les acteurs concernés, les décideurs locaux, dans des processus participatifs, délibératifs, par la création d'instances indépendantes, partout la proximité devient un enjeu de légitimité, d'effectivité, d'efficience et d'efficacité. Cette évolution s'explique à la fois par la remise en question du modèle juridique traditionnel, fondé sur la hiérarchie et l'autorité, et le passage, en corollaire, du gouvernement à la gouvernance. De telles transformations ont des conséquences importantes sur le droit et la discipline juridique. En effet, les normes et les pratiques de proximité interrogent le droit et la conception qu'en ont les juristes. Le droit se trouve alors en interrelation, sinon en friction, avec d'autres modes réglementaires. La science juridique tente de donner sens à ces nouveaux phénomènes qui bouleversent les catégories juridiques conçues à une autre époque pour définir les lois, leurs processus d'adoption et leur application judiciaire.

Voilà que sont créés de nouveaux processus d'élaboration et d'application des normes, que de nouvelles normativités apparaissent et que de nouvelles entités ont la responsabilité de proposer et de mettre en œuvre les choix normatifs. Pour réfléchir cette question, les juristes doivent s'intéresser aux théories de la gouvernance qui ont proposé différentes notions susceptibles d'éclairer la proximité. Jusqu'à présent, les travaux des juristes ont constaté l'apparition de nouvelles normes, qu'ils ont tenté de classer en fonction des catégories juridiques existantes, ou qu'ils ont analysées en formulant de nouveaux concepts. Ils ont peu porté attention aux autres disciplines qui ont cherché à rendre compte de cette gouvernance, plus spécifiquement à la gouvernance de proximité mise en place. C'est précisément en examinant comment ces théories pluridisciplinaires de la gouvernance ont construit la proximité que le présent projet de recherche pourra, de manière critique et réflexive, réfléchir aux insuffisances et aux écarts dans la réception de la proximité par la discipline juridique et par la gouvernance par le droit.

Étude d'effectivité de la certification équitable des bananes en République Dominicaine sur la liberté d'association

2017-2019 | CRSH Savoir (67 435 \$)

Projet interrompu : chercheure principale en congé de maladie

Chercheur·es :

- **Marie-Claude Desjardins** (Université de Sherbrooke) Chercheure principale
- Finn Makela

Auxiliaire de recherche : Marie Talaia

Les travailleurs agricoles sont parmi les plus défavorisés et vulnérables du monde (FAO, 2005) et ils représentent environ le tiers des travailleurs à l'échelle planétaire (OIT, 2014). Même si, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la représentation collective constitue l'un des meilleurs moyens pour améliorer leurs conditions de travail, le taux de syndicalisation des travailleurs agricoles demeure faible. Les instruments juridiques visant à protéger la liberté d'association et de négociation collective existent pourtant dans de nombreux États mais leur mise en œuvre est souvent lacunaire vu le manque de ressources et de contrôle de la part des autorités publiques, la nature saisonnière du travail agricole et les problèmes d'accès au droit et à la justice dont sont victimes les salariés agricoles. Évoluant à l'extérieur de l'ordre juridique étatique, mais étant contraignante pour ses certifiés, la certification équitable (CE) propose des dispositions intégrant une approche régulatrice de la liberté d'association qui est particulièrement originale car elle propose une série de mesures exigeant la représentation des travailleurs et visant à encourager la syndicalisation, la participation des travailleurs aux décisions et une autonomisation en matière de relations de travail.

Une question se pose alors, ces dispositions sont-elles effectives ? Le projet de recherche vise à répondre à cette question en effectuant une étude d'effectivité de ces dispositions. Cette étude sera réalisée dans le secteur de la production bananière en République dominicaine. La méthodologie de la recherche pour la réalisation de l'étude d'effectivité se fonde sur une démarche documentaire et empirique impliquant une étude de cas multiples : 30 salariés provenant de 6 entreprises du secteur bananier seront interrogés ainsi que les employeurs, des spécialistes du droit du travail, des syndicats, des organisations non gouvernementales, l'organisme de certification et les autorités publiques. Ces entretiens seront complétés par des observations participantes des comités de travailleurs et/ou des syndicats.

Ce projet vise également à déterminer les possibilités et les limites respectives des types de représentation des travailleurs (comité de travailleurs ou syndicat) au sein de la CE mais aussi de la législation étatique, dans l'objectif d'une amélioration des conditions de travail. Les résultats de cette recherche contribueront à l'avancement des connaissances en droit du travail, car elle permettra d'évaluer le potentiel de régimes juridiques non étatiques afin de mettre en œuvre la liberté d'association dans les pays du Sud global. Ils permettront également de documenter les effets de la certification équitable. Les données produites serviront également aux travailleurs agricoles et syndicats dominicains ainsi qu'aux ONG vouées à l'amélioration de leurs conditions. En effet, ces recherches contribueront à leur fournir de l'information sur les possibilités et les limites de la certification équitable mais aussi sur les deux types de représentation collective, soit le syndicat et le comité de travailleurs. En étant mieux informés,

ils pourront faire des choix plus éclairés au moment de constituer une organisation afin de les représenter. Les autorités publiques dominicaines et l'organisme de certification Fairtrade International (FI) pourront également bénéficier des résultats de notre recherche dans l'objectif d'améliorer leurs normes. Finalement, les consommateurs canadiens seront en mesure de faire des choix plus éclairés quant à l'achat de bananes.

Étude d'effectivité de la certification des bananes en République Dominicaine et au Costa Rica : un nouveau modèle de régulation des pesticides

2017-2019 | FRQSC Soutien à la recherche pour la relève professorale (57 149 \$)

Chercheure : **Marie-Claude Desjardins** (Université de Sherbrooke)
Projet interrompu : chercheure principale en congé de maladie

Auxiliaire de recherche : Marie Talaia (droit)

Les pesticides sont réglementés dans la plupart des États mais la réglementation est actuellement inadaptée aux problèmes environnementaux, sociaux, économiques et sanitaires dont ils sont responsables. L'inefficacité de ces instruments juridiques pourrait s'expliquer par leur mode de régulation. Bien que des efforts aient été entrepris par les États pour mettre de l'avant une intervention plus adaptée, ils ont jusqu'à maintenant obtenu un succès limité.

Évoluant à l'extérieur de l'ordre juridique étatique, mais étant contraignante pour ses certifiés, la certification équitable propose des dispositions intégrant une approche qui est particulièrement originale en ce qu'elle exige du producteur une révision de son usage des pesticides et une prévision de modes alternatifs de gestion des nuisibles.

Malgré leur grand intérêt, ces dispositions ont été peu étudiées. Une question se pose alors à leur égard : sont-elles effectives ?

Le projet de recherche vise à répondre à cette question en effectuant une étude d'effectivité de ces dispositions. Cette étude sera réalisée dans le secteur de la production bananière en République dominicaine et au Costa Rica. La méthodologie de la recherche pour la réalisation de l'étude d'effectivité se fonde sur une étude de cas multisites : seront ainsi interrogés des producteurs de bananes ainsi que les salariés de 3 organisations de producteurs au Costa Rica et 3 en République dominicaine ainsi que des spécialistes du droit de l'environnement et de la culture bananière, des ONG et des autorités publiques.

Le recours au droit de la gouvernance en temps d'urgence sanitaire : l'exemple de la crise provoquée par la COVID-19

2021-2022 | Fondation du Barreau du Québec (7 000 \$)

Chercheur.es : **Marie-Eve Couture-Ménard, Stéphane Bernatchez, Louise Bernier, Mylaine Breton, Robert P. Kouri et Jean-Frédéric Ménard**

Auxiliaires de recherche:

- Thomas Blackburn-Boily (étudiant au baccalauréat en droit)
- Christophe Tellier (étudiant au doctorat en droit)

Le projet vise à faire avancer la compréhension du droit de la gouvernance, en montrant comment il est mobilisé en temps de crise. Il s'agit aussi d'outiller les juristes qui seront aux prises avec ces nouvelles normativités et ces nouveaux modes de gouvernance. Notre contribution sera donc à la fois théorique (il importe d'abord de mieux concevoir la théorie du droit pour rendre compte de ce phénomène) et pratique (nous allons analyser les applications juridiques). Notre recherche permettra de saisir comment le droit peut réguler un état de crise, ce qui sera utile non seulement pour les praticiens du droit, mais aussi pour les justiciables-citoyens, qui seront ainsi régis par des instruments juridiques que tous comprendront mieux par la suite. Jamais avant cette crise le droit de la gouvernance n'était apparu aussi clairement à la population.

Étude des facteurs juridiques pouvant contribuer au faible déploiement de mesures favorables à la saine alimentation au niveau municipal au Québec

2020-2023 | FRQSC Soutien à la recherche pour la relève professorale (54 376 \$)

Chercheure : **Marie-Eve Couture-Ménard** (Université de Sherbrooke)

Auxiliaires de recherche :

- Esther Villeneuve (étudiante au baccalauréat en droit)
- Josiane Rioux-Collin (étudiante au doctorat)
- Justine Beaudoin-Vaillancourt (étudiante au baccalauréat en droit et sciences de la vie)

L'accès physique et économique à des aliments de valeur nutritionnelle élevée est crucial pour la santé des citoyens et doit être amélioré au Québec, dans l'optique de prévenir les maladies chroniques et l'obésité. Les villes sont des acteurs clés à cet égard, en tant que gouvernements de proximité façonnant le milieu de vie des habitants. Or, les mesures municipales visant à favoriser une saine alimentation connaissent un déploiement limité. Pourquoi ? Ce projet vise à étudier les facteurs juridiques pouvant contribuer au faible nombre d'interventions municipales en matière de saine alimentation au Québec. Il consiste plus spécifiquement à étudier l'influence qu'exerce le droit provincial déterminant les compétences et les pouvoirs des institutions municipales, sur l'intervention de ces dernières. Favorise-t-il l'inaction ou l'innovation ?

Les objectifs spécifiques du projet sont (1) de repérer les ambiguïtés et les contradictions possibles quant aux compétences, aux pouvoirs et aux responsabilités des organisations municipales en matière de création d'environnements favorables à la saine alimentation, (2) de documenter la manière dont le cadre juridique est compris et appliqué par les organisations concernées et grâce à quelles ressources, à l'aide d'entrevues semi-dirigées auprès d'acteurs du milieu municipal et de la santé publique et (3) de faire des recommandations aux décideurs publics sur l'opportunité, le cas échéant, de modifier le cadre juridique en cause ou d'optimiser les pratiques du droit par le développement d'outils ou de formations.

Le projet s'attarde à un angle de recherche rarement exploré dans le domaine du droit de la santé publique, soit le droit en tant que variable dans le développement de politiques de santé publique. Il se situe également à l'intersection du droit municipal et du droit de la santé publique dans le contexte de la promotion de la santé, un champ de recherche peu investi par les juristes au Québec. Or, qu'il s'agisse de l'offre alimentaire (ex. dans les infrastructures sportives et les événements selon des contrats d'approvisionnement ou de commandites), de l'aménagement du territoire (ex. faible accès à des commerces alimentaires ou présence élevée d'aliments de faible valeur nutritionnelle autour des écoles), ou de l'exploitation du territoire (ex. agriculture en milieu rural ou urbain), les villes sont le foyer de décisions importantes ayant une incidence positive/négative sur la santé des citoyens (Sarkar et al., 2014). Il importe de développer la littérature québécoise sur le rôle des villes en santé publique dans le contexte de la prévention des maladies chroniques et de l'obésité.

Décriminalisation : contours, mécanismes et effets

2020-2023 | FRQSC Soutien à la recherche pour la relève professorale (52 022 \$)

Chercheure : **Véronique Fortin** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)

Auxiliaires de recherche : Vickie Martin, baccalauréat en droit, diplômée en 2019

Benoît Doré-Coulombe, baccalauréat en droit, diplômé en 2021

Marie-Michelle Lévesque, baccalauréat en droit, diplômée en 2021

On a beaucoup critiqué la surutilisation du système de justice criminelle. La littérature sur la criminalisation des problèmes sociaux abonde. En revanche, la décriminalisation comme processus a été beaucoup moins étudiée.

La décriminalisation dans plusieurs cercles est vue comme une victoire de la modernité, une adaptation du droit aux mœurs actuelles. Pourtant, le retrait du champ du droit criminel d'un acte ou d'une omission n'équivaut pas nécessairement à la fin de la stigmatisation des comportements visés. Il n'équivaut pas non plus à la fin de la punitivité, bien au contraire. Dans les faits, il semble souvent survenir un transfert de prise en charge normative lors des processus de décriminalisation, faisant en sorte de faire passer certains comportements sous le contrôle d'autres systèmes normatifs, par exemple le droit administratif, le droit pénal réglementaire, le droit privé (droit du logement par exemple), pour en nommer quelques-uns.

En 2018, le Canada a procédé à une décriminalisation partielle de la consommation de cannabis à travers un processus législatif (*Loi sur le cannabis*, L.C. 2018, c. 16). Depuis au moins la décision *Bedford* de la Cour suprême du Canada en 2013 ([2013] 3 RCS 1101) et la réponse

législative fédérale qui a suivi en 2014 (*Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*, L.C. 2014, c. 25), la question de la criminalisation/décriminalisation de la prostitution a également fait beaucoup les manchettes.

En prenant appui sur ces deux exemples récents de l'actualité juridique canadienne, ce projet de recherche vise à appréhender la décriminalisation afin d'en dresser les contours théoriques, d'en saisir les mécanismes juridiques et d'en comprendre les effets punitifs. En effet, si la décriminalisation a été présentée comme une nouvelle voie juridique, elle recouvre une multitude de situations, qui ont rendu cette notion confuse tant sur le plan de sa conception, de son application que de ses effets.

Guide et accompagnement personnalisé pour les plaideurs citoyens dans les cours de proximité de l'Estrie. Personne demanderesse : Clinique la Clé de vos droits

2018-2019 | Ministère de la Justice, Fonds Accès Justice (14 966 \$)

2019-2020 | Faculté de droit et Faculté des lettres et sciences humaines (3 600 \$)
(suspendu en mars 2020 en raison de la pandémie)

Chercheur·es :

- **Marie-Claude Desjardins** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- **Véronique Fortin** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Annie Lambert (École de travail social, l'Université de Sherbrooke)
- **Guillaume Rousseau** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)

Collaboratrice :

- Me Déborah Montambault-Trudel

Coordonnatrices de projet :

- Vickie Martin
- Valérie Beaulieu-Pfertzelt

Depuis les dernières années, le phénomène de l'autoreprésentation gagne du terrain au Québec. Dans le district judiciaire de St - François, le nombre de personnes se représentant seules ne cesse de croître et les ressources ne fournissent pas à la demande. Les plaideurs citoyens sont souvent anxieux à l'idée de se retrouver devant une Cour de justice, ont souvent peu de moyens financiers et ont difficilement accès à de l'information, adaptée à la région sherbrookoise, les aidant à se retrouver dans le système de justice actuel. Le manque de ressources adaptées aux plaideurs citoyens leur permettant de se préparer adéquatement à leurs audiences est donc également un aspect important du problème.

En se basant sur la doctrine et la jurisprudence, il semble que non. Dans ce contexte, ce projet vise à recenser les incompréhensions les plus fréquentes chez les juristes et de les expliquer en termes accessibles et appropriés dans un contexte juridique. En fournissant aux juristes des outils de références leur permettant d'améliorer, au besoin, les connaissances scientifiques qui

sont particulièrement pertinentes à leur pratique, nous renforçons leur capacité à mieux protéger l'environnement en les aidant à identifier les solutions environnementales optimales.

Le projet s'inscrit dans la démarche actuelle de la Clinique juridique La clé de vos droits. Il vise la mise en place d'un service d'accompagnement personnalisé assuré par des étudiants au baccalauréat en droit et en travail social sous la supervision d'un étudiant aux études supérieures en charge de la coordination et d'une équipe de professeurs en droit et en travail social. Les plaideurs qui en feront la demande via la Clinique juridique seront accompagnés par les étudiants dans leur recherche d'information juridique et leur contact avec les instances judiciaires. Plus spécifiquement, le service d'accompagnement vise à épauler le plaideur citoyen dans ses interactions avec la Division des petites créances.

Parallèlement à la mise en place de ce service, il y a la création d'un guide d'accompagnement, informatif et personnalisé, disponible en version papier et électronique, distribué dans les organismes de soutien de la région afin de renforcer les compétences et aptitudes des plaideurs citoyens. Des capsules vidéo à expertise mixte, c'est-à-dire réalisées par des étudiants en droit et des étudiants en travail social et vulgarisant l'information pertinente à partir du savoir d'expérience des plaideurs citoyens, sont créées et mises en ligne pour le public cible du projet.

Le couplage de problématiques en environnement et en développement comme mode de prévention et de règlement des différends internationaux

2020-2022 | Fondation du Barreau du Québec (6 000 \$)

Chercheur : **Pierre François Mercure** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)

Auxiliaires de recherche :

- Flavie Beaudin-Fol (étudiante à la maîtrise, Université de Sherbrooke)
- Micheline Somba (étudiante au doctorat, Université de Sherbrooke. À partir de l'été 2020)

De récentes études démontrent que les différends entre États ont de meilleures chances d'être résolus si les parties négocient sur la base du couplage d'un large spectre de problématiques, ce qui signifie que la situation désavantageuse dans laquelle ils se placent en faisant des concessions dans un domaine, est contrebalancée par les gains qu'ils font dans d'autres secteurs. La résolution de différends entre États est ainsi enrichie par le mécanisme de l'échange, dans la mesure où ce dernier embrasse un vaste éventail de considérations qui revêtent une importance relative pour chacune des parties dans des domaines qui ne sont pas nécessairement liés. Le mécanisme de l'échange, aussi appelé marchandage, dont le fondement est le couplage de problématiques, est utilisé depuis longtemps dans le domaine de la diplomatie et il s'est institutionnalisé au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le concept de développement durable, élaboré sur la scène internationale, offre un cadre d'analyse des possibilités de ce mécanisme particulièrement intéressant pour les États, puisqu'il se fonde sur la conciliation de la protection de l'environnement avec la promotion du développement économique et social. Il est cependant constaté que la dynamique environnement-développement se heurte à un blocage entre les États, qui résulte d'une

succession de différends entre eux, lorsqu'ils sont regroupés dans deux grandes catégories : les pays en développement et les pays développés. Les premiers offrent une résistance à collaborer à la préservation de l'environnement et les deuxièmes, quant à eux, offrent une résistance à faire des concessions dans le domaine du développement économique et social.

Ce projet se fonde sur l'hypothèse qu'une institutionnalisation des échanges, c'est-à-dire l'élaboration d'un cadre normatif qui stimulerait ces derniers, faciliterait la mise en œuvre du développement durable afin de répondre aux préoccupations de la communauté internationale, notamment, l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD) et la réduction des gaz à effet de serre ; pour n'en mentionner que deux importantes. Il apparaît donc être une intéressante contribution à la prévention et au règlement des différends internationaux relatifs à l'environnement et au développement et, ultimement, à la gouvernance mondiale.

Projet SMART – Socially Mobile Assistive Robots for Telecare and Daily Activities of Older Adults

2019-2023 | Age-Well NCE (600 000 \$)

Chercheur·es :

- François Michaud (Faculté de génie, Université de Sherbrooke) : Co-chercheur principal
- Goldie Nejat (Faculté de génie, Université de Toronto) : Co-chercheuse principale
- Hani Naguib (Faculté de génie, Université de Toronto)
- Beno Benhabib (Faculté de génie, Université de Toronto)
- François Ferland (Faculté de génie, Université de Sherbrooke)
- Ito Peng (Munk School of Global Affairs and Public Policy, Université de Toronto)
- **Isabelle Lacroix** (Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke)
- **Stéphane Bernatchez** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Mélanie Bourassa Forcier (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- **Marie-Eve Couture-Ménard** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- **Charles-Étienne Daniel** (Facultés de droit et de génie, Université de Sherbrooke)
- Isabelle Gaboury (Faculté de médecine, Université de Sherbrooke)

Auxiliaires de recherche :

- Dary-Anne Tourangeau (étudiante au baccalauréat en droit et sciences de la vie)
- Maria-Klara Suci (étudiante au baccalauréat en droit et sciences de la vie)
- Alexandra Bouchard (étudiante au doctorat en droit)

Les robots d'assistance sociale (RAS) peuvent fournir une assistance unique aux humains par leur capacité à interagir avec ceux-ci. Un grand nombre de robots plus spécifiquement destinés à fournir une assistance pour les soins des personnes âgées ont été développés, testés et évalués et bien qu'ils démontrent un grand potentiel, la plupart d'entre eux demeurent confinés dans les laboratoires. Pourquoi ? Plusieurs facteurs peuvent jouer un rôle, tels que 1) le coût et les investissements requis pour commercialiser et mettre à jour ces robots ; 2) trouver les bons contextes d'usages où les attentes des utilisateurs et les capacités des RAS sont rencontrés et

3) fournir des données et des preuves pertinentes permettant d'assurer les changements normatifs requis pour favoriser leur utilisation dans le monde réel.

En premier lieu, le projet SMART vise à mettre en place l'environnement requis permettant d'évaluer l'utilisation des technologies RAS par le biais d'expérimentations sur le terrain et se déroulant dans différents milieux de soins de longue durée et résidences pour personnes âgées. Cet environnement permettra d'identifier les besoins, usages et obstacles qui permettront d'orienter les activités de recherche technologique, par le biais de boucles itératives qui seront bonifiées de manière incrémentale par des expérimentations en continu. Cela permettra également d'engendrer des opportunités qui pourront éventuellement mener à des spin-offs basés sur des applications spécifiques et à leur mise en marché graduelle. Puisque les services de santé au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada sont largement sous contrôle étatique, le projet SMART vise à mettre en place les conditions permettant de recréer un « living lab », qui permettra d'analyser de quelle manière les politiques publiques peuvent être influencées pour favoriser l'essor à court, moyen et long terme des RAS. En second lieu, le projet SMART vise aussi à amener les décideurs publics à délaisser une posture traditionnellement réactive face aux changements technologiques, en identifiant les conditions permettant de favoriser un meilleur transfert de connaissances entre les milieux scientifique et politique.

Les enjeux éthiques entourant l'usage normatif et juridique du consentement en matière sexuelle

2022-2024 | FRQSC Soutien à la recherche pour la relève professorale (57 128 \$)

Chercheure : **Marie-Hélène Desmeules** (Faculté des lettres et des sciences humaines, Université de Sherbrooke)

Le consentement est un acte normatif qui transforme plusieurs de nos actions incorrectes en actions correctes. En matière médicale et de vie privée, notre consentement est nécessaire pour que nos interactions soient considérées comme légitimes. Mais c'est aussi le cas en matière sexuelle, comme certains mouvements actuels le soulignent avec insistance. C'est principalement grâce au consentement qu'un geste à caractère sexuel, qui autrement serait qualifié d'agression sexuelle, devient un acte correct.

On justifie généralement le primat normatif accordé au consentement par le fait qu'il protège l'autonomie de tous les partenaires d'une interaction sexuelle. De plus, il le fait en opposant un frein aux conceptions morales qui pourraient nous interdire de faire ce que nous voulons. Peu importe ce que les autres peuvent penser moralement de certaines pratiques — comme l'adultère, l'homosexualité ou le sadomasochisme —, ces pratiques devraient être permises du moment que tous ceux qui y prennent part y consentent.

Malheureusement, peu de recherches critiquent d'un point de vue éthique ce primat qui est aujourd'hui accordé au consentement. L'hypothèse de notre recherche est que la norme du consentement sexuel affecte négativement et de façon préjudiciable les expériences de la personne qui donne son consentement. Plus spécifiquement, le consentement sexuel semble ne pas favoriser ni protéger la participation cognitive et pratique de la personne qui consent ; motive des affects et des sentiments négatifs ; lui fait porter indument le fardeau de la

responsabilité de l'action consentie. Autrement dit, nous aurions des raisons éthiques de remplacer la norme du consentement sexuel par de meilleures normes.

Nous concluons notre recherche en proposant des solutions qui assurent une plus grande égalité entre les partenaires d'une relation sexuelle, comme la coparticipation ou la coopération. Nous prendrons cependant soin de vérifier que les nouvelles normes proposées pour résoudre les problèmes éthiques du consentement sexuel ne contreviennent pas à d'autres normes juridiques. Par exemple, nos redéfinitions de l'agression sexuelle pourraient criminaliser des comportements qui ne sont pas suffisamment graves, contrevenant ce faisant à la protection constitutionnelle contre les peines cruelles et inusitées.

Publications de nos membres (2021-2022)

Bernatchez, Stéphane, Catherine Choquette, Marie-Eve Couture-Ménard, Marie-Claude Desjardins, Véronique Fortin, Ann-Sophie Isabel, Isabelle Lacroix, Pierre-François Mercure, Guillaume Rousseau, Édith Vézina, Thomas Windisch et al., *La gouvernance de proximité : usages et sens pour le droit*, Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance, Colloque annuel 2018, Sherbrooke, Les Éditions Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke, 2021, 427 p.



Stéphane Bernatchez, « La gouvernance de proximité: en comprendre les sens par les usages », pp. 1-13.

Pierre-François Mercure, « L'évolution du traitement de la dette des pays en développement dans la perspective de l'échange. Vers une gouvernance de proximité? », pp. 37-70.

Guillaume Rousseau et Samuel Grondin, « Les cours municipales: une justice de proximité aux multiples dimensions », pp. 127-170.

Isabelle Lacroix et Eugénie Dostie-Goulet, « Gouvernance multijoueurs: une asymétrie marquée entre les acteurs publics », pp. 171-199.

Catherine Choquette, « La gouvernance de proximité en environnement: quand la proximité devient inconfortable », p. 201-242.

Ann-Sophie Isabel, Véronique Fortin, Sue-Ann MacDonald et Stéphanie Houde, « La justice thérapeutique et les tribunaux spécialisés en contexte pénal: gouvernance de proximité ? », pp. 277-304.

Marie-Eve Couture-Ménard, Édith Vézina et Marie-Claude Desjardins, « La proximité comme solution ou défi dans l'encadrement de la publicité alimentaire destinée aux enfants ? », pp. 349-381.

Stéphane Bernatchez, Ann-Sophie Isabel et Thomas Windisch, « Une étude interdisciplinaire de la proximité et de la gouvernance: généalogie de la justice de proximité, sens de la gouvernance de proximité », pp. 383-427.

Stéphane Bernatchez, Jean-Frédéric Ménard et Marie-Eve Couture-Ménard, «[Le droit et la théorie de la gouvernance : outil de diagnostic et remède relatifs aux soins et aux services d'hébergement aux aînés dans le contexte de la pandémie de COVID-19](#)», (2022) 63(1) *Les Cahiers de Droit* p. 77-128.

Stéphane Bernatchez, Ann-Sophie Isabel et Thomas Windisch, « Une étude interdisciplinaire de la proximité et de la gouvernance : généalogie de la justice de proximité, sens de la gouvernance de proximité », dans Stéphane Bernatchez (dir.), *La gouvernance de proximité : usages et sens pour le droit*, Sherbrooke, Éditions RDUS, (2021), p. 383-427.

Stéphane Bernatchez, Suzanne Comtois, Véronique Fortin, Guillaume Rousseau et Marie-Claude Desjardins, «[La justice de proximité : des transformations en matière d'accès à la justice en vus sous l'angle de la gouvernance](#)», (2021) 62(2) *Les Cahiers de droit*, p. 339–404.

Bernatchez, Stéphane, Alexandra Bouchard et Sarah-Maude Bélanger, « [Le droit de la gouvernance pour réguler la gouvernance algorithmique](#) », (2021) 23(2) *Éthique publique*, 10 p.

Bernatchez, Stéphane et Marie-Eve Couture-Ménard, « Pour ce *Liber amicorum*, le droit de la gouvernance présenté à l'*amicus* Kouri à partir du cas de la régulation de la pandémie de COVID-19 », dans Nathalie Vézina, Pascal Fréchette et Louise Bernier (dir.), *Mélanges Robert P. Kouri – L'humain au cœur du droit*, Montréal, Éditions Yvon Blais, (2021), p. 447-477.

Carnevale, Franco A, Delphine Collin-Vézina, Mary Ellen Macdonald, **Jean-Frédéric Ménard**, Victoria Talwar et Shauna Van Praagh, «Childhood Ethics: An ontological advancement for childhood studies», (2021) 35:1 *Children & Society* 110-124.

Choquette, Catherine, Charles Gauthier, Marie-Pierre Goyette Noël et Julia Santos Silva, « L'adaptation du droit aux changements climatiques en matière d'érosion des zones côtières », (2021) 49(2-3) *R.D.U.S.* 409-472.

Choquette, Catherine, Stéphane Bernatchez, Mélanie Trudel, Robert Leconte, Julia Santos Silva, Catherine Frizzle, Ayoub Hammoudi, « L'adaptation de la gestion des barrages aux changements climatiques », (octobre 2021), *Le Climatoscope* no. 03, pp. 95-101.

Couture-Ménard, Marie-Eve, Kathleen Hammond, Lara Khoury and Alana Klein, “Answering In Emergency - The Law And Accountability In Canada’s Pandemic Response” (2021) 72 *UNBLJ* 1

Fortin, Véronique, «L'ethnographie en droit», dans Dalia Gesualdi-Fecteau et Emmanuelle Bernheim (dir.), [La recherche empirique en droit : méthodes et pratiques](#), Les Éditions Thémis, 1er mars 2022, p. 29-56.

Lara Khoury, Alana Klein, **Marie-Eve Couture-Ménard** et Kathleen Hammond, «[Governments’ accountability for Canada’s pandemic response](#)», (2022) *J Public Health Pol.* (en ligne, 12p.)

Legault, Georges-Auguste, Suzanne K.-Bédard, Jean-Pierre Béland, Christian A. Bellemare, **Louise Bernier**, Pierre Dagenais, **Charles-Étienne Daniel**, Hubert Gagnon, Monelle Parent,

Johane Patenaude, «Eliciting Value-Judgments in Health Technology Assessment: An Applied Ethics Decision Making Paradigm», (2021) 11(2) *Open Journal of Philosophy*, p.307-325.

Legault, Georges-Auguste, Hubert Gagnon, Monelle Parent, Christian A. Bellemare, Jean-Pierre Béland, Suzanne Kocsis-Bédard, **Louise Bernier**, Pierre Dagenais, **Charles-Étienne Daniel**, et Johane Patenaude, «[Integration of Ethical Considerations into HTA Reports: An Analysis of Integration Levels Using a Systematic Review](#)», (2021) 37(1) *International Journal of Technology Assessment in Health Care*, e61.

MacDonald, Sue-Ann, **Véronique Fortin** et Stéphanie Houde, «Therapeutic Justice or Epistemic Injustice? The Case of Mental Health Courts in Québec», dans Kelly Fritsch, Jeffrey Monaghan et Emily van der Meulen (dir.), [Disability Injustice: Confronting Criminalization in Canada](#), UBC Press, 15 février 2022, 352 p.

Philips-Nootens, Suzanne et **Robert P. Kouri**, [Éléments de responsabilité civile médicale Le droit dans le quotidien de la médecine 5e édition](#), Montréal (Québec), Éditions Yvon Blais, 2022, 734 p.

Prémont, Marie-Claude et **Marie-Eve Couture-Ménard** et Geneviève Brisson, « L'état d'urgence sanitaire au Québec : un régime de guerre ou de santé publique? » (2021) 55 *Revue juridique Thémis* 233.

Rousseau, Guillaume, «[Convergence culturelle et légistique : pour un modèle québécois d'intégration distinct consacré par une loi-cadre](#)», dans Dia DABBY et David KOUSSENS (dir.), *Démocratie c. Démocratie : droits religieux à l'aune des processus démocratiques / Democracy v. Democracy : Religious Rights by Way of Democratic Processes*, (2021) 36(2) *Revue Canadienne Droit et Société*, p.339-357.

Roy, Stéphanie, "The Potential of the Trusteeship Theory for Canadian Public Law and Environmental Governance", dans Kirsten Anker et al. (dir.), *From Environmental to Ecological Law*, London (R-U), Routledge, 2021.

Vézina, Nathalie, Pascal Fréchette et **Louise Bernier** (dir.), *Mélanges Robert P. Kouri – L'humain au cœur du droit*, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2021, 847 p.

Conférences et communications de nos membres

Stéphane Bernatchez, « Le principe de proportionnalité en droit constitutionnel canadien : les exemples de l'aide médicale à mourir et du droit des religions », École doctorale d'été, Université de Strasbourg, 7 juillet 2021.

Catherine Choquette, « La gouvernance des forêts à l'ère des changements climatiques », 88e Congrès de l'Acfas, Sherbrooke, 7 mai 2021

Catherine Choquette, « L'adaptation du droit aux changements climatiques par la gouvernance normative », Centre d'études en gouvernance, Ottawa, 14 octobre 2021 (en ligne).

Catherine Choquette et Charles Gauthier, « Le contrôle du batillage au Canada et en France », Projet Emphase, Bordeaux, 14 janvier 2022 (en ligne).

Marie-Eve Couture-Ménard, « La Loi sur la santé publique : ses atouts et ses vulnérabilités », Communauté de pratique des directeurs régionaux de santé publique du Québec, 25 mars 2022.

Marie-Eve Couture-Ménard, « Le droit sous toutes ses formes : comment le mobiliser pour contrer les pratiques de l'industrie? », dans le cadre de la journée thématique *Contrer les pratiques commerciales pour favoriser la santé : le cas des boissons sucrées*, 24^e Journées annuelles de santé publique du Québec, INSPQ, 25 novembre 2021 (virtuel).

Marie-Eve Couture-Ménard et **Édith Vézina**, « L'encadrement de la publicité destinée aux enfants : le modèle québécois est-il à suivre? », Conférence pour les gouverneurs de la Fondation du Barreau du Québec, 15 juin 2021.

Marie-Eve Couture-Ménard, **Louise Bernier**, **Jean-Frédéric Ménard** et **Mylaine Breton**, "Inequities during the COVID-19 Crisis in Quebec: Governance Law to the Rescue?", dans le cadre du Work-in-Progress Symposium 'Beyond the Virus: Multidisciplinary and International Perspectives on Inequalities raised by COVID-19', organisé par The City Law School, City University London, 9-10 juin 2021.

Charles-Étienne Daniel, « Les IA, menace ou chance pour la dignité du corps vulnérable? Analyse de la mise en place d'un instrument de mesure de la pertinence des règles de droit pour accompagner un développement des IA conforme à la dignité humaine », Journée d'étude – Pour des intelligences artificielles au service du corps vulnérable : les contreforts de l'éthique et du droit, Faculté de Droit de l'Université catholique de Lyon, Lyon, 3 décembre 2021.

Charles-Étienne Daniel, « La place et le rôle du «droit mou» dans la gouvernance du développement responsable de l'IA et de la robotique », Colloque «Éthique et intelligence artificielle : principes, pratiques et modes de gouvernance» organisé par l'Axe Éthique, gouvernance et démocratie de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (OBVIA), 88e congrès de l'Acfas, en ligne, 7 mai 2021.

Véronique Fortin, «Ethnography and the Law: What They Can Bring to One Another», Canadian Law & Society Association Sociolegal and Methodological Workshop, 26 novembre 2021.

Véronique Fortin, Jacqueline Ohayon, Elisabeth Greissler, Catherine Chesnay et Yann Tremblay Marcotte, «"Le tribunal considère que monsieur n'est pas crédible" : Quand le processus judiciaire fait partie de la punition au sein du système d'aide sociale», Midi Crémis, 9 novembre 2021.

Véronique Fortin et Emmanuelle Bernheim, « Au carrefour de l'itinérance et de la santé mentale : contraintes et judiciarisation multiples », Formation donnée aux juges de la Commission d'examen des troubles mentaux, au tribunal administratif du Québec, 22 octobre 2021.

Véronique Fortin et Joao Velloso, «"Décriminalisation" du cannabis et punitivité», Colloque recherche cannabis 2.0, Université de Sherbrooke, 28 octobre 2021.

Véronique Fortin, « La gestion répressive de la pandémie au Québec », panel «Pandémie, inégalités sociales et discrimination systémique», ACFAS, 7 mai 2021.

Jean-Frédéric Ménard, « Émancipation et aide médicale à mourir : figures majeures, figures mineures », Cycle de conférence 2021-2023 - Émancip(ens)e:penser l'émancipation en droit privé Groupe de réflexion en droit privé et Groupe de recherche sur les humanités juridiques, 18 mars 2022 (en ligne).

Jean-Frédéric Ménard, « Modèles de consentement dans le PL19: l'exemple de la recherche utilisant des renseignements de santé et de services sociaux », Colloque: vers une réforme de l'accès aux renseignements sur la santé pour des fins de recherches au Québec: réactions préliminaires au projet de loi 19, Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique, 28 janvier 2022 (en ligne).

Jean-Frédéric Ménard, « Peut-on prendre n'importe quel moyen pour y arriver? Intérêt supérieur, influence et manipulation », Réunion scientifique du Groupe de recherche interdisciplinaire en informatique de la santé, Université de Sherbrooke, 15 juin 2021 (en ligne)

Jean-Frédéric Ménard, « Je dis oui, je dis non : la capacité juridique et l'évaluation de l'aptitude des mineurs en droit québécois », Pédopsychiatrie - Conférence du mercredi, Institut universitaire en santé mentale Douglas, 9 juin 2021 (en ligne).

Guillaume Rousseau, « Une histoire de l'impact des chartes des droits sur la laïcité», Colloque du CRDP de l'Université de Montréal, Justice + Laïcité : Hier, aujourd'hui et demain, 26 janvier 2022.

Guillaume Rousseau, « L'application de la loi 21 en pratique », Colloque du CRDP de l'Université de Montréal, Justice + Laïcité : Hier, aujourd'hui et demain, 26 janvier 2022.

Guillaume Rousseau, « [Populisme et élitisme: des notions pertinentes en droit constitutionnel?](#) », colloque du Département de recherche Droit et transformations sociales de l'Université de Bordeaux, Vers un nouvel âge des extrêmes? Populismes et transformations sociales, 28 octobre 2021.

Guillaume Rousseau, « Pour une *Charte de la langue française* modernisée et renouant avec l'approche territoriale », Colloque du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG) sur les réformes des politiques linguistiques, 17 septembre 2021.

Guillaume Rousseau, « Pour une relecture de l'exigence de clarté de la question référendaire à la lumière du référendum sur le Brexit : et si la mention d'une association pouvait contribuer à la clarté de la question? », Congrès de la Société québécoise de science politique, mai 2021.

Formation continue

Toutes les conférences de notre cycle de conférences sont gratuites et reconnues pour de la formation continue en droit.

Bibliothèque virtuelle

Le CrRDG enrichit continuellement une base de données Zotéro regroupant la littérature pertinente aux intérêts de ses chercheur·es. Tous les membres du CrRDG contribuent à cette base de données dans leur domaine de recherche respectif. La base de données continuera d'évoluer en fonction des axes de recherche qu'adoptera le CrRDG. Pour le moment, cette base de données n'est accessible qu'aux membres du CrRDG.

Alliances professionnelles

Le CrRDG demeure à l'affût d'alliances stratégiques pour développer son réseau de chercheur·es. Le groupe de recherche SAGE est membre depuis 2015 de l'Académie du droit de l'environnement de l'*Union internationale pour la conservation de la nature* (UICN).

Bourse d'excellence du SAGE

Depuis 2014, une bourse d'excellence du SAGE est remise à un·e étudiant·e du 1er cycle qui s'est démarqué·e dans son implication au niveau de la protection de l'environnement et du développement durable. Cette année cette bourse de 500 \$ a été décernée à Maude Laprise qui est actuellement étudiante au programme Droit-Sciences de la vie.

Réseaux sociaux

- Site internet du CrRDG : www.usherbrooke.ca/crrdg
- Page Facebook du CrRDG : www.facebook.com/crrdg
- Site internet des projets « Acclimatons-nous » : www.acclimatons-nous.org
- Site internet du SAGE : www.groupe-sage.ca
- Page Facebook du SAGE : www.facebook.com/Groupe-de-recherche-SAGE-125702447498954/

Subventions obtenues

- 1. La co-construction d'une stratégie de mitigation des inondations à Rapide-Danseur en Abitibi**
RIISQ
Chercheur·es : **Mélanie Trudel** (chercheuse principale), **Catherine Choquette**, Yves Bergeron, **Stéphane Bernatchez**
86 600 \$
- 2. La gouvernance des réserves de biodiversité**
MELCC
Chercheuse : **Catherine Choquette**
167 640\$ (phase 1)
- 3. Le droit international du développement : évolution ou révolution ? Hommage au professeur Hervé Cassan**
CRSH Connexion
Chercheurs : **Pierre-François Mercure** (chercheur principal), **Stéphane Bernatchez**
23 114 \$

Subventions en attente de réponse

- 1. Équipe de recherche sur l'émergence d'une démocratie adaptée par l'entremise d'une gouvernance innovante des risques climatiques et épidémiologiques**
FRQSC Soutien aux équipes de recherche 2022-2023
Chercheur·es : **Catherine Choquette** (chercheuse principale), **Stéphane Bernatchez**, **Alan Cohen**, **André Lacroix**, **Dominique Gravel**, **Marie-Ève Couture Ménard**, **Charles-Étienne Daniel**, Lara Khoury, Paul Daly, Christophe Krolik
220 000\$
- 2. Maintenir l'équilibre dynamique des systèmes éthico-juridiques, écologiques et physiologiques : tirer des leçons des défis actuels**
FRQ Audace
Chercheur·es : **Alan Cohen** (chercheur principal), **Stéphane Bernatchez**, **Catherine Choquette**, **André Lacroix**, **Dominique Gravel**, Tamas Fülöp
100 000\$

Subventions refusées

- 1. Les applications de traçage pour lutter contre la pandémie de COVID-19 : vers un nouveau modèle de gouvernance technologique et algorithmique ?**
CRSH Développement Savoir

Chercheur·es : **Stéphane Bernatchez** (chercheur principal), **Marie-Eve Carignan**, **Catherine Choquette**, **Marie-Eve Couture-Ménard**, **Charles-Étienne Daniel**, **Marie-Claude Desjardins**, **Marie-Hélène Desmeules**, **André Lacroix**, **Isabelle Lacroix**, **Allison Marchildon**, **Jean-Frédéric Ménard**, **Arthur Oulaï**
75 000 \$

2. L'intégration du couplage de problématiques en environnement et en développement dans la gouvernance onusienne instaurée pour la réalisation d'objectifs spécifiques et quantifiables

CRSH Savoir

Chercheurs : **Pierre-François Mercure** (chercheur principal), **Catherine Choquette**, **Stéphane Bernatchez**
77 747 \$

États financiers du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022

REVENUS (au 1 mai 2021)	CrRDG	Autre fonds
Excédent 2020-2021	12 151,99	
Financement 2021-2022 Faculté de droit (6 000\$) et Rectorat (14 000\$) (déposé le 5 juillet 2021)	20 000,00	
Financement 2021-2022 FLSH (6 000\$) et Rectorat (14 000\$) (déposé le 20 octobre 2021)	20 000,00	
Fonds MITACS (C. Choquette)		3 368,49
Don		500,00
<u>TOTAL</u>	52 151,99	3 868,49
DÉPENSES (du 1 mai 2021 au 30 avril 2022)		
Salaire professionnel/le de recherche <i>Alexandra Bouchard</i>	14 518,35 2 864,82 11 653,53	
Salaire auxiliaire de recherche/1^e cycle <i>Esther Villeneuve (pour Robert Kouri)</i>	3 887,68 3 887,68	
Salaire auxiliaire de recherche/2^e cycle <i>Jean-Sébastien Dufresne</i> <i>Maude Laprise (pour Catherine Choquette)</i> <i>Iman Hachmi (pour Édith Vézina)</i> <i>Camille Lemarie (pour Marie-Claude Desjardins)</i>	20 519,46 5 266,79 2 932,65 3 931,00 4 458,02 3 931,00	
Salaire stagiaire <i>Adrianna Bessette (stagiaire du CUFÉ, hiv 2021 : CC)</i> <i>Emprunt temporaire remboursé par C. Choquette</i>		3 368,49
Bourse 1^{er} cycle du SAGE <i>Maude Laprise</i>		500,00 500,00
Site internet du SAGE	242,80	
Cotisation UICN	695,30	
Conception du logo du CrRDG	267,34	
Retraite du CrRDG (Jouvence, 28-29 octobre 2021)	4 694,14	
Retraite du CrRDG (Jouvence, 20-21 juin 2022) <i>dépôt</i>	1 161,00	
Séminaire de recherche pour les étudiants (UDS, 9 décembre 2021) <i>Traiteur</i>	342,20	
Souper avec le conférencier Daniel Mockle	349,40	
Colloque annuel du CrRDG sur le développement international (Pierre-François Mercure)	3 220,00	
TOTAL <i>Montant réservé</i>	46 677,67 3 220,00	3 868,49
EXCÉDENT CUMULÉ	5 474,32 5 400,68 \$ (selon Annie Bezeau)	0